

LIGUE  
BRETAGNE  
FFHANDBALL



71ÈME

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

24 MAI 2025

LANDIVISIAU

*Salle Le Vallon - Kerivoal*



# LE SOMMAIRE

**1**

**PLAN D'ACCÈS**

**2**

**ORDRE DU JOUR**

**3**

**VOTES**

**4**

**PROCÈS VERBAUX**

DE LA 70ÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 1ER JUIN 2024  
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE DU 1ER JUIN 2024

**5**

**RAPPORT MORAL DE LA SECRÉTAIRE  
GÉNÉRALE**

**6**

**STATISTIQUES LICENCES 2024/2025**

**7**

**RAPPORT DES COMMISSIONS :**

- ARBITRAGE
- DISCIPLINE
- COC
- CRL

**8**

**RAPPORT DES SERVICES :**

- ADMINISTRATIF
- DÉVELOPPEMENT
- ARBITRAGE
- FORMATION

**9**

**VOEUX DES CLUBS**

**10**

**PROJET CMCD**

**11**

**LE GUIDE FINANCIER 2025-2026**



# **12**

## **LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2025**

**Nous vous rappelons que conformément à l'article 1 du règlement intérieur de la Ligue de Bretagne de Handball, seules les associations sportives affiliées en règle avec la trésorerie de la Ligue, peuvent prendre part aux délibérations de l'Assemblée Générale.**

**La présence à l'Assemblée Générale est obligatoire sous peine d'amende.**



# LE PLAN D'ACCÈS

## SALLE POLYVALENTE LE VALLON KERIVOAL, 29400 LANDIVISIAU



**LA SALLE**



# L'ORDRE DU JOUR

09H30

Accueil et émargement des délégués

- ↪ Ouverture de l'AG par la Présidente de la Ligue
- ↪ Mot d'accueil de l'élu de Landivisiau

10H00

- ↪ Mot d'accueil du Président de l'Entente Bro Léon
- ↪ Allocution du délégué fédéral
- ↪ Interventions de nos partenaires institutionnels

10H15

- ↪ Adoption du PV de l'AG juin 2024 - **VOTE**
- ↪ Adoption du PV de l'AG électorale juin 2024 - **VOTE**
- ↪ Rapport de la Secrétaire Générale - **VOTE**
- ↪ Rapport des commissions

10H30

- ↪ Rapport financier - **VOTE**
- ↪ Rapport du Trésorier
- ↪ Rapport du Commissaire aux comptes
- ↪ Affectation du résultat - **VOTE**

10H45

- ↪ Voeu club - **VOTE**
- ↪ Projet CMCD - **VOTE**

12H00

Cocktail déjeunatoire

13H30

Récompenses

14H30

Présentation du projet HBZH+

14H45

Budget prévisionnel 2025 et guide financier 2025/2026 - **VOTE**

15H00

Clôture de l'Assemblée Générale ordinaire



# LES VOTES

VOTE 1

**PV AG ORDINAIRE 2024**

VOTE 2

**PV AG ÉLECTIVE 2024**

VOTE 3

**RAPPORT SECRÉTAIRE  
GÉNÉRAL**

VOTE 4

**RAPPORT FINANCIER**

VOTE 5

**AFFECTATION DU RÉSULTAT**

VOTE 6

**VOEU CLUB**

VOTE 7

**PROJET CMCD**

VOTE 8

**BUDGET PRÉVISIONNEL 2025  
ET GUIDE FINANCIER 2024-  
2025**



# PV DE LA 70ÈME AG 1ER JUIN 2024

Les membres de l'Assemblée Générale de l'association Ligue de Bretagne de Handball (LBHB) ont été invités à se prononcer sur convocation en date du 30 avril 2024 par la présidente de l'association.

130 clubs sur 152, représentant 771 voix sur 847, ont répondu à cette invitation. Le quorum étant atteint, l'assemblée générale a pu valablement délibérer.

.....

**CLUBS PRÉSENTS :** 5322002 PAYS DE BROONS - 5322003 AL CALLACOIS - 5322006 GUINGAMP HB - 5322008 AL LOUDEAC HB - 5322010 CSAL PAIMPOL HB - 5322012 PLESTIN HB - 5322024 AL TREBEURDEN HB - 5322025 BRO DREGER HB - 5322032 US MENE BRE LOUARGAT - 5322034 ARMOR CLUB DE LA MOTTE - 5322035 CAVAN HANDBALL CLUB - 5322037 LEHON DINAN'COM HB - 5322047 BAIE D'ARMOR PLERIN-ST BRIEUC HB - 5322054 US BOURBRIAC - 5322055 HB PELEMOIS - 5322058 HENANSAL ERQUY - 5322062 US PLOUISY HB - 5322065 MENE HANDBALL CLUB - 5322069 GOELO HANDBALL CLUB - 5322070 HANDBALL CLUB BELLE-ISLE/PLOUVEVEZ - 5322071 HANDBALL BEAUSSAIS RANCE FREMUR - 5322072 PLOUFRAGAN HANDBALL - 5322076 PLOEUC HAND - 5329001 BREST BRETAGNE HANDBALL - 5329004 LESNEVEN LE FOLGOET HB - 5329006 HBC CAP SIZUN - 5329007 ENTENTE MONTS D'ARREE CARHAIX - 5329008 AL CHATEAULIN HB - 5329009 US CHATEAUNEUF DU FAOU - 5329010 HANDBALL SUD 29 - 5329012 ERGUE QUIMPER HB - 5329014 FORET FOUESNANT HB - 5329019 HBC QUIMPERLE - 5329028 GOUESNOU HB - 5329029 SAINT RENAN GUILERS HANDBALL - 5329031 PL LAMBEZELLE BREST - 5329032 MILIZAC HB - 5329039 COTE DES LEGENDES HB - 5329040 ELORN HANDBALL - 5329042 ENTENTE DES ABERS - 5329043 HBC DRENNECOIS - 5329044 STADE PLABENNECOIS HB - 5329045 L'HAND ABERIOU - 5329052 MORLAIX/PLOUGONVEN HB - 5329053 PLOUDIRY/SIZUN HANDBALL - 5329054 HERMINE KERNIC HB - 5329059 PLOUVORN HB - 5329063 ROZ HAND DU 29 - 5329064 TAULE CARANTEC HANDBALL - 5329075 LOCMARIA HANDBALL - 5329086 HBC PLEYBEN - 5329089 PL CB BREST - 5329091 PONT DE L'IROISE HANDBALL - 5329102 PLOUGONVELIN HB - 5329109 PLOUGUIN HB - 5329112 HBC BANNALEC - 5329113 HBC BIGOUDEN - 5329115 HBC BRIEC - 5329121 WAR RAOK KLOAR - 5329125 ENTENTE SPORTIVE LA FLECHE - 5329131 HBC PLOMODIERN - 5329132 FOREST LANDERNEAU HB - 5329136 PSM HANDBALL - 5329138 CORSEN HANDBALL - 5329140 CONCARNEAU CORNAOUILLE HB - 5329142 HANDBALL CLUB DU HAUT PAYS BIGOUDEN - 5329143 ENTENTE BRO LEON - 5335001 CERCLE PAUL BERT RENNES HB - 5335002 AL CANCALE - 5335004 ESPERANCE HANDBALL CHARTRES-BZH - 5335005 CMG SUR ILLE HANDBALL - 5335007 CESSON RENNES METROPOLE HB - 5335009 HANDBALL CLUB DOL DE BRETAGNE - 5335010 AGL HB FOUGERES - 5335011 GUICHEN HB - 5335012 US LIFFRE - 5335013 BROCELI HAND - 5335014 OC MONTAUBAN - 5335017 ELAN SPORTIF REDON - 5335018 CADETS DE BRETAGNE RENNES - 5335019 HB DETENTE - 5335023 CJF ST MALO HB - 5335024 LA VITREENNE - 5335026 CS BETTON SECTION HANDBALL - 5335033 US VERN SUR SEICHE HB - 5335036 ASC MAURE DE BRETAGNE HANDBALL - 5335037 HBC CHATEAUBOURG - 5335045 THORIGNE FOUILLARD HANDBALL CLUB - 5335046 AS CHANTEPIE HANDBALL - 5335063 CLUB OLYMPIQUE PACEEN HANDBALL - 5335064 SC MEVENNAIS HANDBALL - 5335066 JEANNE D'ARC BRUZ - 5335067 UNION SPORTIVE DE BAIN - 5335068 RETIERS, PRAFFG HANDBALL - 5335069 HBC ARLEQUIN ST AUBIN D AUBIGN - 5335071 HBC310 - 5335076 HB JANZE - 5335078 TINTENIAC / COMBOURG HANDBALL CLUB - 5335083 US SAINT GILLES - 5335085 COBSE HB - 5335088 CHATEAUGIRON COMMUNAUTE HANDBALL CLUB - 5335089 PORTES DE BRETAGNE HANDBALL - 5356001 LORIENT HBC - 5356005 FOYER LAIQUE INGUINIEL - 5356010 LANESTER HB - 5356013 BAUD LOCMINE HB - 5356015 ES PLESCOP HANDBALL - 5356016 PLOERMEL HBC - 5356020 RIANTEC HANDBALL - 5356021 US SENE HB - 5356022 VANNES AC HB - 5356028 ETOILE SPORTIVE SAINT AVE MEUCON HB - 5356039 HANDBALL CLUB KERVIGNAC - 5356041 QUEVEN/GUIDEL HANDBALL - 5356044 STIREN LANGUIDIC - 5356048 HBC NOYAL-MUZILLAC - 5356056 GUENIN PLUMELIAU HB - 5356057 HBC R KISTREBERH - 5356058 HENNEBONT-LOCHRIST HB - 5356066 HERMINE HB LOCOAL MENDON - 5356069 LANDEVANT HB - 5356070 HBC DE RHUYS - 5356071 PAYS D'AURAY HANDBALL - 5356076 PAYS DE LA GACILLY - 5356084 GUEMENE HB - 5356086 HB PAYS DE VANNES - 5356089 PAYS DE PONTIVY HANDBALL - 5356091 PLOEMEUR ATLANTIQUE HB - 5356092 GUILLIERS MAURON HANDBALL - 5356101 MALESTROIT HB



# PV DE LA 70ÈME AG 1ER JUIN 2024

**CLUBS ABSENTS** : 5322015 ALS PLOUAGAT HB - 5322026 AL Vx MARCHE PLOUARET HB - 5322045 LOUANNEC MELL- ZORN - 5322073 L'HANDBALLE CLUB - 5322079 LANNION HB COTES D'ARMOR - 5322080 FRENCH CORSAIR BEACHHANDBALL - 5329011 HBC DOUARNENEZ - 5329034 LES CHARDONS DE PORSPODER - 5329048 LA GUERLESQUINAISE HB - 5329084 HBC PONT DE BUIS - 5329095 CROZON MORGAT HB - 5329124 HB SAINT THO - 5329130 ABER BENOIT HBC - 5329144 GARS DU REUN HANDBALL/GUIPAVAS - 5335008 AMICALE LAIQUE DINARD - 5335030 ASC RENNAIS - 5335074 RENNES METROPOLE HB - 5335075 AS GEVEZE HB - 5335086 HAND BREIZH CLUB MELORIEN - 5335087 ASC JA MELESSE HB - 5335091 LA MESNILIENNE HB - 5356003 SCORFF HB - 5356012 INAM HANDBALL - 5356095 HANDBALL CLUB NAIZINOIS

.....

Avant le lancement de la 70e Assemblée Générale, la présidente de la Ligue, Mme Sylvie LE VIGOUROUX, donne la parole aux invités suivants :

- Monsieur Paul MOLAC, conseiller régional.
- Madame Marie-Hélène HERRY, conseillère départementale.
- Madame Marie BAGOT, président du club de LA GACILLY HB, club hôte pour cette Assemblée générale
- Monsieur le Maire de la commune de Glénac
- Messieurs les représentants de la mairie de Carentoir
- Monsieur Jean-Luc BAUDET, représentant de la FFHB

Sylvie LE VIGOUROUX, présidente de la LBHB, ouvre ensuite la 70ème Assemblée Générale puis Marie-Laure PICHON, secrétaire générale de la LBHB, annonce le quorum :

129 clubs représentés sur les 155 clubs bretons, soit 767 voix sur les 846 voix possibles (90,66%).

Le quorum est atteint.

**Vote de la résolution n°1 : Adoption du PV de l'AG de juin 2023 :**

*Intervention : Marie-Laure PICHON*

Il est demandé à l'Assemblée Générale, après en avoir pris connaissance, de valider le procès-verbal de la 69ème Assemblée Générale qui s'est déroulée à Rennes en juin 2023.

Nombre de votants : 129

Voix : 767

Votes : 699

Exprimés : 679

Pour : 672

Contre : 7

Abstention : 20

**VOIX EXPRIMÉES EN % :**

en % : 99,0

en % : 1,0



# PV DE LA 70ÈME AG 1ER JUIN 2024

La résolution n°1 est approuvée à la majorité des voix exprimées. L'Assemblée Générale valide le procès-verbal de la 69ème Assemblée Générale de juin 2023.

## **VOTE DE LA RÉOLUTION N°2 : ADOPTION DU PV DE L'AG DE JUIN 2023 :**

*Intervention : Marie-Laure PICHON*

Il est demandé à l'Assemblée Générale, après en avoir pris connaissance, de valider le procès-verbal de l'Assemblée Générale électronique qui s'est déroulée au mois de janvier 2024.

Nombre de votants : 129

Voix : 767

Votes : 724

Exprimés : 672

### **VOIX EXPRIMÉES EN % :**

Pour : 647

en % : 96,3

Contre : 25

en % : 3,7

Abstention : 52

La résolution n°2 est approuvée à la majorité des voix exprimées. L'Assemblée Générale valide le procès-verbal l'Assemblée Générale électronique du mois de janvier 2024.

## **VOTE DE LA RÉOLUTION N°3 : APPROBATION DU RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE**

*Intervention : Marie-Laure PICHON*

Une remarque est faite sur le rapport de la secrétaire générale par Annie GAUTIER du club de l'US LIFFRE concernant l'absence de mention de la formation arbitrale lors de l'Ecole Bretonne de Handball. Puis, il est demandé à l'Assemblée Générale, après en avoir pris connaissance, de valider le rapport de la secrétaire générale.

Nombre de votants : 129

Voix : 767

Votes : 724

Exprimés : 704

### **VOIX EXPRIMÉES EN % :**

Pour : 680

en % : 96,6

Contre : 24

en % : 3,4

Abstention : 43



# PV DE LA 70ÈME AG 1ER JUIN 2024

La résolution n°3 est approuvée à la majorité des voix exprimées. L'Assemblée Générale valide le rapport de la secrétaire générale.

## RAPPORT DES COMMISSIONS :

*Intervention : Marie-Laure PICHON*

Il n'y a aucune question de l'assemblée sur les rapports des commissions.

## VŒUX DES CLUBS ET DES COMMISSIONS :

### Vote de la résolution n°4 : Vœu n°1 – HBC QUIMPERLE :

*Intervention : HBC QUIMPERLE - Sylvie LE VIGOUROUX.*

#### Objet du vœu

CMCD

#### Modifications proposées

Statut particulier des salariés : le contrat de travail prime, et en cas de licence joueur dans un autre club, l'ensemble des diplômes du ou des salariés sont comptabilisés pour la CMCD du club employeur.

#### Motivation du vœu

Cohérence des clubs bénéficiaires des diplômes et formations de leurs salariés.

Exemple :

Le salarié du club effectue une formation, bien évidemment payée par le club employeur, pour la création et l'encadrement d'une école d'arbitrage. Il assure également le suivi et l'accompagnement de ces jeunes arbitres au sein du club.

Joueur dans un autre club, sa licence joueur prévaut, et l'ensemble des formations et diplômes du salarié comptent pour ce club, et non pour le club employeur.

#### Avis

CA : Avis favorable, mais il y a une réflexion à mener concernant sa mise en place. Une modification du règlement actuel sera à effectuer.

## Explication du vœu par le club du HBC QUIMPERLE.

Sylvie LE VIGOUROUX, présidente de la LBHB, explique que le conseil d'administration de la LBHB a décidé que la CMCD ne serait pas appliquée sur la saison 2023/2024 en raison d'un règlement qui n'est plus adapté à nos besoins et d'un outil (gesthand extraction) qui ne permet plus un contrôle de la CMCD (problème de mise à jour). En revanche, une réflexion sera engagée sur la saison 2024/2025 pour revoir la CMCD.

Il est demandé à l'Assemblée Générale, après en avoir pris connaissance, de voter pour ou contre le vœu n°1.



# PV DE LA 70ÈME AG

## 1ER JUIN 2024

Nombre de votants : 129  
Voix : 767  
Votes : 741  
Exprimés : 741

Pour : 741  
Contre : 0  
Abstention : 0

**VOIX EXPRIMÉES EN % :**  
en % : 100,0  
en % : 0

La résolution n°4 est approuvée à l'unanimité des voix exprimées. L'Assemblée Générale valide la proposition de vœu du HBC QUIMPERLE.

### VOTE DE LA RÉOLUTION N°5 : VŒU N°2 – ROZ HAND'DU 29 :

*Intervention : Laura BRAULT, ROZ HAND'DU 29 - Annie MOREUL, présidente de la COC*

#### Objet du vœu

Création d'une troisième division en U13F

#### Motivation du vœu

Homogénéité et niveau de jeu plus adapté qui permettrait de ne pas rejouer contre les mêmes équipes qu'en brassage.

#### Modifications proposées

Division supplémentaire en U13F.

#### Avis

**COC :** Avis défavorable. Il n'y a pas assez d'équipes dans certains secteurs. Il y a un risque d'augmenter le nombre de kilomètres. Dans les zones où la densité le permet, nous tenons compte des résultats des brassages en faisant des poules de niveau haut ou bas en 2e division.

**CA :** Avis défavorable. Le CA suit l'argumentation de la COC.

### Explication du vœu par le club du ROZ HAND'DU 29.

Il est demandé à l'Assemblée Générale, après en avoir pris connaissance, de voter pour ou contre le vœu n°2.

Nombre de votants : 129  
Voix : 767  
Votes : 741  
Exprimés : 631

Pour : 80  
Contre : 551  
Abstention : 110

**VOIX EXPRIMÉES EN % :**  
en % : 12,7  
en % : 87,3

La résolution n°5 est rejetée à la majorité des voix exprimées.



# PV DE LA 70ÈME AG 1ER JUIN 2024

## VOTE DE LA RÉSOLUTION N°6 : VŒU N°3 – ROZ HAND'DU 29 :

Intervention : Laura BRAULT, ROZ HAND'DU 29 - Annie MOREUL, présidente de la COC

### Objet du vœu

Remontée des feuilles de match dans Gesthand.

### Motivation du vœu

Éviter les mails désagréables à 20h et des amendes intempestives.

### Modifications proposées

Autoriser les remontées de feuilles jusqu'à minuit le dimanche soir.

### Avis

**COC** : Avis défavorable. Le règlement fédéral est le suivant : article 98.7 : [...] Les feuilles de match électroniques doivent être renvoyées aux commissions d'organisation des compétitions concernées (nationales, territoriales) par téléchargement via le logiciel de feuille de match électronique :

- avant minuit pour les rencontres programmées à partir de 17 H
- avant 20 H pour les rencontres programmées avant 17 H.

*Délaï d'envoi :*

Le non-respect de l'ensemble de ces dispositions entraîne les décisions suivantes :

1. Une pénalité financière, dont le montant est fixé dans le Guide financier est appliquée si la feuille de match est téléchargée au-delà de 20 H pour les rencontres programmées avant 17 H (matches le dimanche) et au-delà de minuit pour les rencontres programmées à partir de 17 H.
  2. Une pénalité financière, dont le montant est fixé dans le Guide financier est appliquée si la feuille de match est téléchargée au-delà du troisième jour ouvrable suivant la rencontre
  3. Le match est donné perdu par pénalité au club responsable de l'envoi si la feuille de match n'a pas été téléchargée avant le septième jour ouvrable suivant la rencontre.
- La Ligue est plus tolérante que le règlement fédéral. La COC fait preuve de tolérance en sanctionnant (amende financière) au bout du 4<sup>e</sup> retard. La presse attend également les résultats dès le dimanche soir. 5 clubs ont été pénalisés (amende financière).

**CA** : Avis défavorable. Maintien du règlement fédéral (remontée avant 20h le dimanche) et de l'application de la COC Ligue.

## Explication du vœu par le club du ROZ HAND'DU 29.

Il est demandé à l'Assemblée Générale, après en avoir pris connaissance, de voter pour ou contre le vœu n°3.

Nombre de votants : 129

Voix : 767

Votes : 718

Exprimés : 685

Pour : 55

Contre : 630

Abstention : 110

### VOIX EXPRIMÉES EN % :

en % : 8

en % : 92,0

La résolution n°6 est rejetée à la majorité des voix exprimées.



# PV DE LA 70ÈME AG 1ER JUIN 2024

## VOTE DE LA RÉSOLUTION N°7 : VŒU N°4 – HB PAYS DE VANNES :

*Intervention : Laurent MONET, HB PAYS DE VANNES - Annie MOREUL, présidente de la COC*

### Objet du vœu

Brûlages des joueurs

### Motivation du vœu

- Garantir de l'hétérogénéité dans les différentes compétitions adultes en permettant de conserver des effectifs constants et réalistes de joueuses, de joueurs.
- Permettre à des clubs de développer sans restriction le développement des équipes adultes sans limite.
- Permettre à des clubs moins riches en effectifs de joueuses/joueurs de rencontrer des oppositions équitables et cela durant tout le championnat.
- Le brûlage de joueurs/joueuses est une règle imparfaite générant du stress à l'approche de la moitié de championnat pour les clubs possédant plusieurs équipes seniors.
- Le brûlage entraîne des comportements déviants dans les compositions d'effectifs avant la mi-saison.
- La règle de brûlage peut s'avérer restrictive, voire injuste pour certains joueurs/joueuses ayant accompli un quota de match et ne pouvant évoluer que dans un seul effectif à compter de janvier : quid de l'athlète blessé, en perte de performance ou tout autre souci interne.
- La règle du brûlage est un frein au projet des clubs : quid des préparations d'effectifs pour la saison suivante lorsque les flux de joueurs/joueuses sont figés par les règles de brûlages.

### Modifications proposées

- Permettre au maximum la libre circulation des joueuses et joueurs et ceci toute la saison.
- Passer d'une règle d'interdiction à une règle restrictive.
- Mise en application (dans un cadre exclusif réservé aux championnats) :
- Lorsque toutes les équipes adultes d'un club jouent le même week-end, appliquer la règle de la libre circulation.

En respectant les règlements de la FFHB et de la LBHB, dès lors que toutes les équipes sont en situation de compétitions régionales et territoriales, les clubs sont libres de présenter les joueuses/joueurs dans les différentes compétitions.

Lorsque les équipes fanions évoluent et que des équipes de niveaux inférieurs n'évoluent pas, la règle de la libre circulation des joueuses et joueurs s'appliquent.

Dans le respect des règlements fédéraux, en l'absence de rencontres dans des divisions supérieures, les clubs sont libres de faire accéder les joueuses et joueurs sans aucune restriction.

L'enjeu est de permettre au plus grand nombre d'accéder à des compétitions régionales ou territoriales.

### Modifications proposées (suite)

Lorsqu'une équipe ou plusieurs équipes inférieures sont en situation de compétition et en l'absence de rencontre dans des équipes supérieures du même club ou convention ou entente, l'équipe ne peut présenter que des joueuses et joueurs ayant évolué à ces niveaux ou ayant été absents au cours des deux dernières journées.

Exemple : mon équipe évoluant en 1ère division territoriale pourra être composée de joueurs provenant de la même équipe et de l'équipe située en division 2 ou 3.

Si mon équipe fanion d'excellence régionale n'évolue pas lors de ce week-end, je ne peux présenter en 1ère division que des joueurs absents/blessés ou autres n'ayant pas été présent lors des deux dernières rencontres.

En cas de non-respect des restrictions

- Sanction sportive

Club/équipe : match perdu par pénalité : 0 point/ score -10 ou -20.

Joueur : Brûlé dans les compétitions bretonnes jusque fin de saison. Il ne pourra évoluer que dans l'équipe fanion de son club.

- Sanction financière pour le club : A définir selon les règlements.

- Autre sanction : interdiction d'accession ?

### Avis

**COC** : Avis défavorable. Techniquement certains points sont impossibles à vérifier. Il faudrait passer en revue chaque joueur chaque week-end manuellement. D'autres points sont plus restrictifs que le règlement Ligue et FFHB de brûlage actuel. Certains points sont également déjà en vigueur.

**CA** : Avis très défavorable. Cela ne rentre pas dans notre démarche de simplification de la Ligue. De plus, aucun outil aujourd'hui ne permet de faire l'ensemble des contrôles demandés.



# PV DE LA 70ÈME AG 1ER JUIN 2024

## **Explication du vœu par le club du HB PAYS DE VANNES.**

Il est demandé à l'Assemblée Générale, après en avoir pris connaissance, de voter pour ou contre le vœu n°3.

Nombre de votants : 129

Voix : 767

Votes : 712

Exprimés : 639

### **VOIX EXPRIMÉES EN % :**

en % : 6,4

en % : 93,6

Pour : 41

Contre : 598

Abstention : 73

La résolution n°7 est rejetée à la majorité des voix exprimées.

## **RAPPORT FINANCIER :**

*Intervention : Laurent ALPERIN, trésorier de la LBHB, Monsieur MICHEL, expert-comptable, Monsieur CHASTENET, commissaire aux comptes.*

Le résultat net comptable 2023 est de : 74 502 € (128 697 € en 2022)

Les produits 2023 sont de : 3 118 858 € (3 004 955 € en 2023)

Les charges 2023 sont de : 3 056 967 € (2 876 257 € en 2023) dont 42 748 € de charges exceptionnelles

### **Vote de la résolution n°8 : Rapport financier (rapport du trésorier, de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes)**

Il est demandé à l'Assemblée Générale, après en avoir pris connaissance, de valider le rapport financier et les comptes.

Nombre de votants : 129

Voix : 767

Votes : 762

Exprimés : 723

Pour : 710

Contre : 13

Abstention : 39

### **VOIX EXPRIMÉES EN % :**

en % : 98,2

en % : 1,8

La résolution n°8 est approuvée à la majorité des voix exprimées. L'Assemblée Générale valide le rapport financier et les comptes 2023.



# PV DE LA 70ÈME AG 1ER JUIN 2024

## Vote de la résolution n°9 : Affectation du résultat 2023

Il est demandé à l'Assemblée Générale, après en avoir pris connaissance, de valider l'affectation du résultat 2023 aux fonds associatifs.

Nombre de votants : 129

Voix : 767

Votes : 764

Exprimés : 724

### VOIX EXPRIMÉES EN % :

en % : 96,3

en % : 3,7

Pour : 697

Contre : 27

Abstention : 40

La résolution n°9 est approuvée à la majorité des voix exprimées. L'Assemblée Générale valide l'affectation du résultat 2023 aux fonds associatifs.

## BUDGET PREVISIONNEL 2024 :

Explication du budget prévisionnel 2024 par Laurent ALPERIN et réponse aux différentes questions des clubs.

### RECETTES

	BUDGET 2020	REEL 2020	BUDGET 2021	REEL 2021	BUDGET 2022	REEL 2022	BUDGET 2023	REEL 2023	BUDGET 2024
01 - Subvention	230 000	210 364	200 000	465 821	239 460	199 697	199 700	190 112	180 000
01 A FFHB	138 570	143 504	140 000	119 030	118 040	119 829	119 900	145 103	155 000
01a - Partenariat	25 000	12 000	40 000	10 039	55 000	12 988	25 000	2 558	17 000
02 - Cotis. Adhérents/Redevances									
02 a - Mutations, Droits formation	80 000	81 528	40 000	70 525	70 000	96 937	96 000	82 860	83 000
AFFILIATION ffhb	28 727	17 649	18 000	27 632	10 000	27 808	28 000	27 169	27 500
03 - Stagiaires CT et Arbitres	25 000								
05 - Amendes		4 888	0	2 096		15 048		21 942	
06 - Engagements	130 000	0	130 000	119 051	120 000	114 814	115 000	114 808	115 000
08 - Licences	1 484 682	1 505 105	568 992	880 812	1 790 500	1 223 377	1 378 000	1 322 718	1 360 658
08a - Licences part Fédérale						598 624	650 000	660 411	774 841
08b - Aide licences					-35 000		-38 000	-89 373	-50 000
08d - Diverses Recettes (Formations, etc)	400 000	400 858	341 000	404 446	503 600	539 113	534 000	618 863	640 000
08e - Financier	3 500	6 333	7 000	2 802	2 800	4 437	5 000	12 265	13 000
08f - Transfert charges (salaires/formation/AN/photocop.)		4 031		6 257	4 000	13 323	4 000	1 804	2 000
Amort subvention/Subvention d'équilibre	0			4 496		4 246		5 322	4 000
produits exercice antérieurs / reprises	0			59 070		34 715		9 607	
prduits exceptionnel (covid en 2020)	60 000	9 851	50 000					2 032	
ventes véhicule	0								
Dons bénévoles								3 268	3 000
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>2 605 479</b>	<b>2 396 111</b>	<b>1 534 992</b>	<b>2 172 077</b>	<b>2 878 400</b>	<b>3 004 956</b>	<b>3 116 600</b>	<b>3 131 469</b>	<b>3 324 998</b>



# PV DE LA 70ÈME AG 1ER JUIN 2024

		<b>DÉPENSES</b>							
09 - Fourn,consommables	70 000				119 900	81 425	135 700	110 960	149 700
10 - Locations, chges loc.	60 000				92 290	85 476	80 990	79 925	140 216
11 - Entretien, réparation	22 000	17 742	20 000	20 228	22 800	18 640	18 400	17 881	16 800
12 - Assurances	17 000	15 701	17 000	15 225	30 300	15 995	16 500	16 536	18 000
13 - Personnel Exterieur	185 000	123 780	150 000	82 300	146 730	98 895	140 000	89 794	127 500
14 - Honoraires	70 000	76 291	55 000	65 208	88 300	110 496	74 000	100 302	66 000
15 - Publicité, Aide aux clubs	0		132 000	81 600	15 000	36 600	34 250	40 500	58 400
15a Aides au Développement / Projets / Labels	37 000	24 421	35 000	22 366	65 780	29 448	45 000	21 008	32 000
16 - Déplacements	100 000	31 420	50 000	45 420	65 330	57 760	65 500	70 865	79 300
17 - Télécom, Poste	30 000	24 571	30 000	27 322	24 800	18 376	26 530	20 068	23 535
18 - Frais banque	1 000	2 457	3 000	2 545	2 600	2 561	2 750	2 594	2 600
19 - Autres Serv.Exterieurs - Héb., repas, ...	100 000	93 075	100 000	104 715	166 640	179 678	209 760	202 408	224 510
20 - Impôts et taxes	60 000	76 021	65 000	65 838	104 400	75 296	87 150	80 929	81 000
21a - Salaires	780 000	814 720	692 320	723 704	775 333	858 919	826 470	918 205	923 570
21b - Charges Sociales	320 000	246 796	263 082	155 460	387 667	312 275	413 240	321 211	369 430
22 - Licences part fédérale	566 346	491 970	140 757	257 435	559 000	597 872	713 000	660 691	774 841
Mutations charges		51 444		50 016	50 000	65 245	63 000	61 440	61 000
Affiliation	36 765	17 584	18 000	27 762	37 000	27 808	37 000	27 280	27 000
22a - Stock et Equipement vendus	83 713	98 576	120 000	60 781	93 950	69 616	55 400	80 972	81 000
23 - Autres charges gestion courante		3 275		15 548	9 500	22 935	4 200	24 436	22 785
24 - Provision		40 339		26 247		16 822		25 160	
25 - Amortissement	72 000	71 386	65 000	69 810	70 000	69 558	70 000	73 089	75 000
25a - Charges Exceptionnelles		4 227				522		2 598	
pertes sur creances	0			23 055		19 731			
26 - Divers Dépenses	0	3 474	10 000						
27 - Intérêts sur emprunts + Agios	7 000	14 618	2 500	3 836	3 000	4 310	4 260	8 115	15 000
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>2 617 824</b>	<b>2 480 672</b>	<b>2 093 659</b>	<b>2 103 719</b>	<b>2 930 320</b>	<b>2 876 259</b>	<b>3 123 100</b>	<b>3 056 967</b>	<b>3 369 186</b>
<b>RESULTAT (+ Gain / - Perte)</b>	<b>-12 345</b>	<b>-84 561</b>	<b>-558 667</b>	<b>68 358</b>	<b>-51 920</b>	<b>128 697</b>	<b>-6 500</b>	<b>74 502</b>	<b>-44 188</b>

## GUIDE FINANCIER 2024/2025 :

Intervention Laurent ALPERIN : Explication du tarif des licences 2024/2025 et de l'évolution de certains tarifs.



# PV DE LA 70ÈME AG 1ER JUIN 2024

Amendes organisations des compétitions + 16 ans			
Objet	N3F/.PNT FetM	ERM/ERF HRM 1 <sup>e</sup> DIV	2e 3e division territoriale
Conclusion de match non saisie sur Gesthand 30 jours avant date rencontre	50 €	50 €	50 €
Officiel non qualifié	20 €	20 €	20 €
Manquement à l'obligation vérification feuille de match (club)	20 €	20 €	20 €
Manquement à l'obligation vérification feuille de match (arbitre)	20 €	20 €	20 €
Forfait isolé	150 €	80 €	40 €
Forfait général	450 €	240 €	120 €
Match perdu par pénalité	50 €	50 €	50 €
Réserves réclamations	200 €* <sup>*</sup>	200 €* <sup>*</sup>	200 €* <sup>*</sup>
Droit match différé	20 €	20 €	20 €
Non transmission sur GestHand	20 €	20 €	20 €
Non transmission sur GestHand au de-là du 3ème jour	50 €	50 €	50 €
<b>Non respect de l'obligation liée à la mention « encadrant » (honorabilité)</b>	<b>1<sup>er</sup> manquement : avertissement À partir du 2<sup>e</sup> : 20 €</b>		

Amendes organisations des compétitions JEUNES	Moins 18 et Moins 15		Moins de 13 Moins de 11
	Prenat / Excel	Div 1 et 2	
Conclusion de match non parvenue dans les délais	20,00 €	10,00 €	10,00 €
Officiel non qualifié	20,00 €	10,00 €	10,00 €
Manquement à l'obligation vérification feuille de match (club)	20,00 €	10,00 €	10,00 €
Manquement à l'obligation vérification feuille de match (arbitre)	20,00 €	0,00 €	0,00 €
Forfait isolé	40,00 €	20,00 €	20,00 €
Forfait général	120,00 €	60,00 €	60,00 €
Match perdu par pénalité	20,00 €	10,00 €	10,00 €
Réserves réclamations	200 €* <sup>*</sup>		
Droit match différé	10,00 €	10,00 €	10,00 €
Non transmission sur GestHand	20,00 €	10,00 €	10,00 €
<b>Non respect de l'obligation liée à la mention « encadrant » (honorabilité)</b>	<b>1<sup>er</sup> manquement : avertissement À partir du 2<sup>e</sup> : 20 €</b>		



# PV DE LA 70ÈME AG

1ER JUIN 2024

Autres tarifs			
Objet	Adultes	Jeunes	
Absence Assemblée Générale LBHB (par voix)	50,00 €		
Absence Assemblée Générale LBHB (par voix) : Club n'ayant que des jeunes		25,00 €	
Absence Assemblée Générale LBHB (par voix) : Club n'ayant qu'une équipe adulte	25,00 €		
Absence Assemblée Générale LBHB (par voix) : Club loisir uniquement	exempt		
Transmission hors délai d'un dossier administratif	100,00 €		
Indemnité kilométrique	0,40 € / km		
Indemnité kilométrique (ville à ville)	5,00 €		

## LICENCES PRATIQUANTS COMPETITIFS CRÉATION/RENOUVELLEMENT DE LICENCE

Age	Pratique / Activité	FFHB 23/24	FFHB 24/25	LBHB 23/24	LBHB 24/25	TOTAL 24/25
6 - 12 ans	Hand à 7	16,80 €	17,10 €	45 €	46 €	63,10 €
12 - 16 ans	Hand à 7	22,45 €	22,89 €	55 €	56 €	78,89 €
	Beach	-	18,18€	-	20,50 €	38,68 €
+16 ans	Hand à 7	35,80 €	36,57 €	65 €	66 €	102,57 €
	Hand à 7 blanche	35,80 €	36,57 €	65 €	66 €	102,57 €
	Beach	-	29,61 €	-	20,50 €	50,11 €
	Parahand	-	29,61 €	-	20,50 €	50,11 €
Indépendant		35,80 €	36,57 €	65 €	66 €	102,57 €

Remise de 10% sur la part LBHB - avant le 31/07/2024

Remise de 50%\* sur la part LBHB - après le 1/01/2025

\*UNIQUEMENT sur les licences compétitives

## LICENCES PRATIQUANTS NON COMPETITIFS CRÉATION/RENOUVELLEMENT DE LICENCE

Age	Pratique / Activité	FFHB 23/24	FFHB 24/25	LBHB 23/24	LBHB 24/25	TOTAL 24/25
0 - 5 ans	Babyhand	16,80 €	17,10 €	20 €	20,50 €	37,60 €
6 - 12 ans	Loisir Hand à 7 / Hand à 4	28,05 €	13,88 €	20 €	20,50 €	34,38 €
	Handensemble	13,70 €	13,88 €	20 €	20,50 €	34,38 €
	Loisir beach	-	13,88 €	-	20,50 €	34,38 €

Remise de 10% sur la part LBHB - avant le 31/07/2024

Age	Pratique / Activité	FFHB 23/24	FFHB 24/25	LBHB 23/24	LBHB 24/25	TOTAL 24/25
12 - 16 ans	Loisir Hand à 7 / hand à 4	28,05 €	13,88 €	20 €	20,50 €	34,38 €
	Handensemble	13,70 €	13,88 €	20 €	20,50 €	34,38 €
	Loisir Beach	-	13,88 €	-	20,50 €	34,38 €
	Handfit	28,05 €	28,59 €	20 €	20,50 €	49,09 €
+16 ans	Loisir Hand à 7 / Hand à 4	28,05 €	28,59 €	20 €	20,50 €	49,09 €
	Handensemble	13,70 €	13,88 €	20 €	20,50 €	34,38 €
	Loisir Beach	-	28,59 €	-	20,50 €	49,09 €
	Handfit	28,05 €	28,59 €	20 €	20,50 €	49,09 €



# PV DE LA 70ÈME AG 1ER JUIN 2024

## **Vote de la résolution n°10 : Budget prévisionnel 2024 et guide financier 2024/2025**

Il est demandé à l'Assemblée Générale, après en avoir pris connaissance, de valider le budget prévisionnel 2024 et le guide financier 2024/2025

Nombre de votants : 129

Voix : 767

Votes : 762

Exprimés : 728

### **VOIX EXPRIMÉES EN % :**

Pour : 611

en % : 83,9

Contre : 117

en % : 16,1

Abstention : 34

La résolution n°10 est approuvée à la majorité des voix exprimées. L'Assemblée Générale valide le budget prévisionnel 2024 ainsi que le guide financier 2024/2025

Sylvie LE VIGOUROUX et Marie-Laure PICHON présentent le bilan de la mandature 2020/2024.

## **CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :**

Sylvie LE VIGOUROUX clôture la 70ème Assemblée générale en remerciant l'ensemble des participants.

La séance est clôturée à 12h30.

**MARIE-LAURE PICHON**  
**SECRÉTAIRE GÉNÉRALE**

**SYLVIE LE VIGOUROUX**  
**PRÉSIDENTE DE LA LBHB**



# PV DE L' AG ÉLECTIVE

## 1ER JUIN 2024

Les membres de l'Assemblée Générale de l'association Ligue de Bretagne de Handball (LBHB) ont été invités à se prononcer sur convocation en date du 30 avril 2024 par la présidente de l'association.

127 clubs sur 152, représentant 755 voix sur 847, ont répondu à cette invitation. Le quorum étant atteint, l'assemblée générale a pu valablement délibérer.

### ORDRE DU JOUR :

ÉLECTION DU NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION- LISTE «  
HANDBALL BZH : UN SPORT POUR TOUS, UNE PASSION PARTAGÉE ».

APPROBATION DU BINÔME DU COLLÈGE DES TERRITOIRES AU CA  
FÉDÉRAL.

### RÉSULTATS DES VOTES

Élection du nouveau Conseil d'Administration -  
Liste « **HANDBALL BZH** : un sport pour tous, une passion partagée » :

Nombre de structures : 152

Nombre de votants : 127

**Voix totales : 847**

**Voix : 755**

**Votes : 713 voix**

La liste « **HANDBALL BZH** : un sport pour tous, une passion partagée » : 581  
Blanc : 132

Liste « **HANDBALL BZH** : un sport pour tous, une passion partagée » est  
élue à la majorité des voix exprimées.



# PV DE L' AG ÉLECTIVE

1ER JUIN 2024

## LE BUREAU

PRÉSIDENTE : **SYLVIE LE VIGOUROUX**

VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DU 22 : **YANN HERRY**

VICE-PRÉSIDENTE EN CHARGE DU 29 : **MARIE-LAURE PICHON**

VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DU 35 : **BENOIT HOUYERE**

VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DU 56 : **GUILLAUME BELLAT**

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE : **AURÉLIE TABARIC**

TRÉSORIER : **LAURENT ALPERIN**

## MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**SOPHIE ABGUILLERM**

**LAURA BRAULT**

**VALÉRIE COCHET**

**JÉRÔME GOURDAIS**

**EDOUARD GUILLERM**

**THIERRY LE BARS**

**SERGE LEBIHAN**

**MARIE LE NALIO**

**YVES LE TALLEC**

**ANNE-HÉLÈNE MEILLEUR**

**JACQUES MORIZUR**

**GWÉNAËLLE MOY**

**MATHIEU SIMON**



# PV DE L' AG ÉLECTIVE 1ER JUIN 2024

## APPROBATION DU BINÔME DU COLLÈGE DES TERRITOIRES AU CA FÉDÉRAL :

Nombre de structures : 152  
Nombre de votants : 127

Voix totales : 847  
Voix : 755  
Votes : 713 voix

Binôme **Sylvie LE VIGOUROUX et Laurent ALPERIN** : 676  
Contre : 10  
Absention : 27

en % : 98,5  
en % : 1,5%

a a a a a a a

**AURÉLIE TABARIC**  
SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

**SYLVIE LE VIGOUROUX**  
PRÉSIDENTE DE LA LBHB



# LE RAPPORT

# MORAL

*de la Secrétaire Générale*



# RAPPORT MORAL

*Secrétaire Générale*

Cette saison 2024-2025 nous rappelle une fois de plus l'importance fondamentale des clubs dans la vie de notre Ligue. Vous êtes la force vive du handball breton, ceux qui permettent à notre discipline de grandir, d'innover et de rayonner. Grâce à l'implication de chacun, bénévoles, joueurs, dirigeants, techniciens et arbitres, nous avons vécu une année dynamique et riche en événements marquants.

## **LES GRANDS ÉVÉNEMENTS DE L'ANNÉE**

Les **Jeux Olympiques** ont placé une nouvelle fois le handball français au sommet, avec des performances qui nous inspirent et renforcent notre engagement pour l'avenir de notre sport.

Dans cette dynamique, la Ligue de Bretagne a eu l'honneur d'accueillir le **match de l'équipe de France féminine contre l'Angola à Cesson Sévigné**, en juillet 2024. Un moment fort, qui a permis de rapprocher notre public des stars de l'équipe de France, tout en renforçant le lien entre le haut niveau et le territoire.

Auparavant, l'incroyable tournée en lien avec la FFHB était passée par Saint Briec; le formidable travail mené conjointement entre les clubs, la ligue et la ville de Saint-Briec a permis de proposer une découverte du handball à plus de 2 000 enfants.

## **TECHNIQUE : UN TERRITOIRE QUI PERFORME**

Sur le plan technique, la saison a été marquée par de très beaux résultats. Saluons, particulièrement la 2ème place de nos filles aux Interpoles, les beaux parcours de plusieurs clubs en coupe de France, les possibles accessions à des niveaux fédéraux ...Des performances remarquables qui soulignent le travail accompli par les clubs et entraîneurs.



# RAPPORT MORAL

## *Secrétaire Générale*

### **DÉVELOPPEMENT : UNE LIGUE QUI RASSEMBLE**

Nos actions de développement ont, cette année encore, permis de rassembler un large public autour de nos valeurs.

Le **stage d'été**, devenu un rendez-vous attendu par les jeunes, permet d'allier pratiques sportives et des temps de cohésion.

Le **Grand Stade**, événement incontournable pour nos petits handballeurs, a une fois de plus confirmé son rôle fédérateur, réunissant jeunes joueurs et passionnés autour du handball dans une ambiance festive et conviviale.

Nous saluons également la participation de deux équipes bretonnes aux **Rencontres nationales du Hand'ensemble**, en septembre. Leur engagement porte haut les valeurs d'inclusion et de solidarité qui nous sont chères.

Enfin, cette saison a été marquée par une action innovante et porteuse de sens : l'opération **Hand à 4 en milieu carcéral**, menée à Saint-Brieuc, a permis de faire entrer notre sport dans un contexte social particulier, illustrant sa capacité à créer du lien, à rassembler et à transmettre ses valeurs même dans des environnements éloignés du cadre habituel.

### **FORMATION : ACCOMPAGNER ET VALORISER LES ACTEURS DU TERRAIN**

La formation reste au cœur de notre projet de ligue. Cette saison, plusieurs actions ont été menées pour accompagner les dirigeants, à travers notamment les **Jeudis du dirigeant**, moment d'échange et de montée en compétence précieux.



# RAPPORT MORAL

## Secrétaire Générale

Côté techniciens, la Zone des entraîneurs et le dispositif mini EBH ont permis de renforcer la cohérence et la qualité de l'encadrement. Nous saluons également les nouvelles promotions TFP4 et TFP5, preuve de la dynamique continue autour de la professionnalisation.

### **ARBITRAGE : UNE DYNAMIQUE À TOUS LES NIVEAUX**

L'arbitrage, élément clé du bon déroulement des compétitions, a connu une saison dynamique.

A l'image de **Mathilde Cournil** et **Loriane Lamour** qui ont officié lors de deux matchs de l'EHF European Cup, une reconnaissance méritée de leur engagement et de leur expertise.

Cette dynamique repose sur un travail de fond qu'est la formation. Ces jeunes arbitres, accompagnés et formés au sein de leurs clubs et par la ligue, représentent l'avenir de l'arbitrage breton. Leur engagement est essentiel, et il nous appartient collectivement de continuer à les soutenir et à les valoriser.

### **ACTIONS TRANSVERSALES : POUR UN HANDBALL ÉTHIQUE ET AMBITIEUX**

Notre Ligue s'est également illustrée sur des enjeux sociétaux et de gouvernance :

- La signature de la charte « **Hand'bassadeur du Don d'Organes** » marque un engagement fort pour la sensibilisation à une cause essentielle.
- Les **week-ends du fair-play**, récompensés par le CNOSF, démontrent notre volonté de promouvoir les valeurs fondamentales du sport.
- L'opération de communication « **Tous Unis contre les incivilités** » contribue à renforcer le respect et la solidarité dans notre communauté.



# RAPPORT MORAL

*Secrétaire Générale*

Par ailleurs, un travail important de refonte de la CMCD a été mené tout au long de la saison. Il vous sera présenté lors de l'assemblée générale pour approbation : il vise à rendre nos dispositifs plus lisibles, plus justes, et mieux alignés avec les réalités de terrain.

Enfin, nous avons tenu un séminaire stratégique, réunissant élus et salariés de la ligue. Ce moment d'échange a permis de présenter les projets de chaque service et de poser les axes de travail de notre mandature. Une étape essentielle pour construire ensemble le handball breton de demain.

Si cette saison a été dense et riche, c'est avant tout grâce à votre engagement quotidien. Clubs, bénévoles, techniciens, arbitres, dirigeants, vous êtes le cœur battant de notre handball. Ensemble, nous avons su faire vivre une saison dynamique, formatrice et humaine. Continuons à avancer unis, ambitieux et solidaires.

**MERCI À CHACUNE ET CHACUN D'ENTRE VOUS POUR VOTRE PASSION ET VOTRE ENGAGEMENT.**

**AURÉLIE TABARIC**  
**SECÉTAIRE GÉNÉRALE**



**STATISTIQUES**

**LICENCIÉS**

**2024/2025**



# STATISTIQUES LICENCIÉS 2024/2025

## CÔTES D'ARMOR

Structure	Num Club	Total (hors Evénem.)	Licences Fém.	Licences Masc.	Licences DIRIGEANTS	Licences JOUEURS	Licences BABY.	Licences LOISIRS	Licences HANDFIT	Licences BEACH	Licences Handens.	Licences PARAHAND	Licences Evénem.	VOIX AG 2025
AL CALLACOIS	5322003	37	35	2	4	33	0	0	0	0	0	0	0	2
AL LOUDEAC HB	5322008	289	110	179	34	213	18	24	0	0	0	0	0	7
AL TREBEURDEN HB	5322024	174	75	99	34	133	5	2	0	0	0	0	9	5
AL VX MARCHE PLOUARET HB	5322026	91	44	47	16	57	17	1	0	0	0	0	40	3
ALS PLOUAGAT HB	5322015	246	190	56	43	176	19	5	3	0	0	0	0	6
ARMOR CLUB DE LA MOTTE	5322034	118	47	71	24	67	0	27	0	0	0	0	0	4
BAIE D'ARMOR HANDBALL PLERIN-ST B	5322047	380	142	238	49	267	41	21	2	0	0	0	37	9
BRO DREGER HB	5322025	125	79	46	13	109	1	2	0	0	0	0	27	4
CAVAN HANDBALL CLUB	5322035	44	26	18	6	32	5	1	0	0	0	0	0	2
CSAL PAIMPOL HB	5322010	233	111	122	20	183	15	15	0	0	0	0	0	6
GOELO HANDBALL CLUB	5322069	221	123	98	12	161	13	18	17	0	0	0	2	6
GUINGAMP HB	5322006	181	20	161	19	151	0	0	11	0	0	0	0	5
HANDBALL BEAUSSAIS RANCE FREMU	5322071	294	92	202	10	221	42	5	0	0	0	16	18	7
HANDBALL CLUB BELLE-ISLE/PLOUNEV	5322070	90	61	29	17	72	0	1	0	0	0	0	0	3
HB PELEMOIS	5322055	151	86	65	16	106	3	0	9	0	17	0	0	5
HENANSAL ERQUY	5322058	214	75	139	19	190	5	0	0	0	0	0	60	6
L'HANDBALLE CLUB	5322073	183	84	99	16	160	0	7	0	0	0	0	0	5
LANNION HB	5322079	193	84	109	28	117	12	36	0	0	0	0	0	6
LEHON DINAN'COM HB	5322037	246	111	135	9	195	7	35	0	0	0	0	0	5
LOUANNEC MELL- ZORN	5322045	79	29	50	17	51	11	0	0	0	0	0	0	3
MENE MERDRIGNAC HANDBALL	5322065	139	51	88	7	132	0	0	0	0	0	0	0	4
PAYS DE BROONS	5322002	150	50	100	15	135	0	0	0	0	0	0	0	4
PAYS DE DINAN HANDBALL CLUB	5322081	19	0	19	1	18	0	0	0	0	0	0	0	1
PLESTIN HB	5322012	221	92	129	18	164	20	11	8	0	0	0	0	6
PLOEUC HAND	5322076	187	66	121	9	139	11	28	0	0	0	0	0	5
PLOUFRAGAN HANDBALL	5322072	189	68	121	11	149	15	14	0	0	0	0	0	5
PLOUISY HANDBALL	5322062	55	32	23	3	44	4	4	0	0	0	0	0	3
US BOURBRIAC	5322054	44	37	7	4	33	0	7	0	0	0	0	0	2
US MENE BRE LOUARGAT	5322032	52	40	12	1	30	2	19	0	0	0	0	0	3
Total	Total	4645	2060	2585	475	3538	266	283	50	0	17	16	193	132



# STATISTIQUES LICENCIÉS 2024/2025

## FINISTÈRE

Structure	Num Club	Total (hors Evènem.)	Licences Fém.	Licences Masc.	Licences DIRIGEANT	Licences JOUEURS	Licences BABY.	Licences LOISIRS	Licences HANDFIT	Licences BEACH	Licences Handens.	Licences PARAHAN D	Licences Evènem.	VOIX AG 2025
ABER BENOIT HBC	5329130	46	21	25	2	44	0	0	0	0	0	0	0	2
AL CHATEAULIN HB	5329008	286	115	171	51	217	0	12	6	0	0	0	18	7
BREST BRETAGNE HANDBALL	5329001	590	323	267	85	441	35	0	0	14	15	0	1	12
CORSEN HANDBALL	5329138	65	40	25	10	54	1	0	0	0	0	0	0	3
COTE DES LEGENDES HB	5329039	234	132	102	23	172	15	14	10	0	0	0	82	6
CROZON-MORGAT HB	5329095	158	58	100	17	88	34	19	0	0	0	0	0	5
ELORN HANDBALL	5329040	477	210	267	37	358	46	22	14	0	0	0	0	11
ENTENTE BRO LEON	5329143	574	350	224	68	418	29	31	28	0	0	0	300	13
ENTENTE DES ABERS	5329042	398	250	148	28	292	23	15	40	0	0	0	0	9
ENTENTE MONTS D'ARREE CARHAIX	5329007	149	73	76	13	103	16	0	17	0	0	0	0	4
ENTENTE SPORTIVE LA FLECHE	5329125	189	125	64	17	140	20	12	0	0	0	0	0	5
ERGUE QUIMPER HANDBALL	5329012	335	107	228	31	254	8	22	20	0	0	0	41	8
FOREST LANDERNEAU HB	5329132	42	17	25	6	36	0	0	0	0	0	0	0	2
FORET FOUESNANT HB	5329014	336	134	202	24	293	5	14	0	0	0	0	0	8
GARS DU REUN HANDBALL/GUIPAVAS	5329144	160	50	110	25	109	0	26	0	0	0	0	0	5
GOUESNOU HB	5329028	314	161	153	25	256	0	33	0	0	0	0	0	8
HANDBALL CLUB DU HAUT PAYS BIGO	5329142	206	99	107	26	133	24	14	7	0	2	0	946	8
HANDBALL SUD 29	5329010	219	64	155	16	156	15	22	10	0	0	0	57	6
HB SAINT THO	5329124	64	32	32	7	43	14	0	0	0	0	0	0	3
HBC BANNALEC	5329112	186	86	100	7	144	21	6	8	0	0	0	0	5
HBC BIGOUDEN	5329113	251	99	152	16	163	44	28	0	0	0	0	7	7
HBC BRIEC	5329115	346	179	167	15	268	17	18	28	0	0	0	0	8
HBC CAP SIZUN	5329006	199	120	79	19	158	13	9	0	0	0	0	25	5
HBC DOUARNENEZ	5329011	125	65	60	16	89	7	13	0	0	0	0	0	4
HBC DRENNEDOIS	5329043	187	118	69	22	98	15	25	27	0	0	0	8	5
HBC PLEYBEN	5329086	156	76	80	12	102	8	13	21	0	0	0	0	5
HBC PLOMODIERN	5329131	30	25	5	2	27	0	1	0	0	0	0	11	2
HBC PONT DE BUIS	5329084	161	93	68	15	116	7	18	5	0	0	0	29	5
HERMINE KERNIC HB	5329054	421	261	160	46	284	41	10	40	0	0	0	0	10
L'HAND ABERIOU	5329045	242	155	87	17	132	32	10	47	0	4	0	42	3
LA GUERLESQUINAISE HB	5329048	96	44	52	5	88	3	0	0	0	0	0	0	2
LES CHARDONS DE PORSPODER	5329034	31	10	21	6	0	16	9	0	0	0	0	0	6
LOCMARIA HANDBALL	5329075	407	191	216	28	347	0	9	13	10	0	0	285	11
MILIZAC HB	5329032	228	139	89	10	156	42	3	17	0	0	0	136	7
MORLAIX/PLOUGONVEN HB	5329052	243	80	163	63	157	23	0	0	0	0	0	0	6
PAYS DE LESNEVEN HB	5329004	647	310	337	69	448	58	36	36	0	0	0	0	13
PL CB BREST	5329089	108	52	56	14	94	0	0	0	0	0	0	0	4
PL LAMBEZELLEC BREST	5329031	63	20	43	7	56	0	0	0	0	0	0	0	3
PLOUDIRY/SIZUN HANDBALL	5329053	179	110	69	17	144	10	8	0	0	0	0	0	5
PLOUGONVELIN HB	5329102	163	108	55	18	122	18	5	0	0	0	0	0	5
PLOUGUIN HB	5329109	60	23	37	5	32	5	16	2	0	0	0	25	3
PLOUVORN HB	5329059	234	163	71	21	174	8	9	22	0	0	0	0	6
PONT DE L'IROISE HANDBALL	5329091	437	147	290	39	334	53	11	0	0	0	0	61	10
PSM HANDBALL	5329136	201	118	83	22	136	13	12	18	0	0	0	0	6
QUIMPERLE CLOHARS HANDBALL	5329019	297	124	173	34	229	16	18	0	0	0	0	0	7
ROZ HAND'DU 29	5329063	438	244	194	39	322	33	11	33	0	0	0	90	10
SAINT RENAN GUILERS HANDBALL	5329029	396	184	212	31	365	0	0	0	0	0	0	0	9
STADE PLABENNECOIS HB	5329044	269	146	123	20	197	16	36	0	0	0	0	84	7
TAULE CARANTEC HANDBALL	5329064	185	128	57	27	132	1	10	15	0	0	0	84	5
US CHATEAUNEUF DU FAOU	5329009	66	41	25	11	53	0	2	0	0	0	0	66	3
Total	Total	11894	6020	5874	1184	8774	805	602	484	24	21	0	2398	312



# STATISTIQUES LICENCIÉS 2024/2025

## ILLE-ET-VILAINE

Structure	Num Club	Total (hors Evénem.)	Licences Fém.	Licences Masc.	Licences DIRIGEANT	Licences JOUEURS	Licences BABY.	Licences LOISIRS	Licences HANDFIT	Licences BEACH	Licences Handens	Licences PARAHAND	Licences Evénem.	VOIX AG 2025
AGL HB FOUGERES	5335010	299	113	186	31	218	18	32	0	0	0	0	28	7
AL CANCALE	5335002	208	90	118	14	170	8	16	0	0	0	0	0	6
AMICALE LAIQUE DINARD	5335008	26	0	26	0	26	0	0	0	0	0	0	0	2
AS CHANTEPIE HANDBALL	5335046	313	114	199	43	221	15	21	13	0	0	0	163	9
AS GEVEZE HB	5335075	119	35	84	11	72	18	18	0	0	0	0	58	4
ASC JA MELESSE HB	5335087	26	5	21	1	13	1	11	0	0	0	0	0	2
ASC MAURE DE BRETAGNE HANDBALL	5335036	188	95	93	7	154	14	7	6	0	0	0	768	7
ASC RENNAIS	5335030	79	40	39	1	77	0	1	0	0	0	0	0	3
BROCELI HAND	5335013	296	88	208	22	242	0	32	0	0	0	0	308	8
CADETS DE BRETAGNE RENNES	5335018	287	64	223	14	215	25	33	0	0	0	0	0	7
CERCLE PAUL BERT RENNES HB	5335001	617	206	411	58	463	39	57	0	0	0	0	99	13
CESSON RENNES METROPOLE HB	5335007	387	39	348	105	248	7	27	0	0	0	0	0	9
CHATEAUGIRON COMMUNAUTE HANDB	5335088	189	46	143	15	85	41	48	0	0	0	0	93	5
CJF SAINT MALO HB	5335023	272	92	180	23	221	9	19	0	0	0	0	57	7
CLUB OLYMPIQUE PACEEN HANDBALL	5335063	314	102	212	40	236	19	3	16	0	0	0	188	9
CMG SUR ILLE HANDBALL	5335005	238	82	156	14	179	20	25	0	0	0	0	8	6
COBSE HB	5335085	195	64	131	17	124	30	14	10	0	0	0	244	6
CS BETTON SECTION HANDBALL	5335026	285	77	208	22	204	33	23	3	0	0	0	0	7
ELAN SPORTIF REDON	5335017	331	146	185	24	216	23	50	18	0	0	0	547	10
ESPERANCE CHARTRES DE BRETAGNE	5335004	214	135	79	10	127	14	23	11	0	0	0	2	6
GUICHEN HB	5335011	218	67	151	14	137	14	23	3	0	0	0	55	6
HAND BREIZH CLUB MELORIEN	5335086	45	13	32	3	19	0	23	0	0	0	0	0	2
HANDBALL CLUB 310	5335071	369	147	222	22	197	31	86	33	0	0	0	79	9
HANDBALL CLUB BAINS SUR OUST	5335092	16	16	0	0	0	0	16	0	0	0	0	0	1
HANDBALL CLUB DOL DE BRETAGNE	5335009	193	84	109	15	143	5	30	0	0	0	0	0	5
HB DETENTE	5335019	148	52	96	11	115	0	21	0	0	1	0	0	4
HB JANZE	5335076	246	98	148	7	148	27	54	10	0	0	0	136	7
HBC ARLEQUIN ST AUBIN D'AUBIGN	5335069	282	98	184	11	209	11	51	0	0	0	0	0	7
HBC CHATEAUBOURG	5335037	352	147	205	19	218	43	71	1	0	0	0	30	9
JEANNE D ARC BRUZ	5335066	152	20	132	9	79	19	45	0	0	0	0	0	5
LA MESNILIENNE HANDBALL	5335091	62	20	42	3	22	3	34	0	0	0	0	54	3
LA VITREENNE	5335024	250	101	149	12	212	0	25	1	0	0	0	58	6
OC MONTAUBAN	5335014	76	40	36	13	42	0	21	0	0	0	0	0	3
PORTES DE BRETAGNE HANDBALL	5335089	45	19	26	4	29	0	12	0	0	0	0	0	2
RENNES METROPOLE HB	5335074	214	93	121	51	137	10	16	0	0	0	0	0	6
RETIERS.PRAFFG HANDBALL	5335068	204	57	147	17	121	10	47	9	0	0	0	445	7
SC MEVENNAIS HANDBALL	5335064	153	49	104	15	93	14	31	0	0	0	0	23	5
THORIGNE FOULLARD HANDBALL CLUB	5335045	109	36	73	4	85	0	20	0	0	0	0	0	4
TINTENIAC / COMBOURG HANDBALL CLUB	5335078	238	73	165	15	223	0	0	0	0	0	0	0	6
UNION SPORTIVE DE BAIN	5335067	279	107	172	17	173	43	29	17	0	0	0	30	7
US LIFFRE	5335012	297	122	175	19	222	31	25	0	0	0	0	0	7
US SAINT GILLES	5335083	185	64	121	10	130	5	40	0	0	0	0	21	5
US VERN SUR SEICHE HB	5335033	55	11	44	0	12	11	32	0	0	0	0	0	3
Total	Total	9071	3167	5904	769	6282	612	1256	151	0	1	0	3494	252



# STATISTIQUES LICENCIÉS 2024/2025

## MORBIHAN

Structure	Num Club	Total (hors Evènem.)	Licences Fém.	Licences Masc.	Licences DIRIGEANT	Licences JOUEURS	Licences BABY.	Licences LOISIRS	Licences HANDFIT	Licences BEACH	Licences Handens.	Licences PARAHAND	Licences Evènem.	VOIX AG 2025
BAUD LOCMINE HB	5356013	304	137	167	40	212	36	16	0	0	0	0	0	8
ES PLESCOP HANDBALL	5356015	355	146	209	43	231	30	29	0	0	6	16	36	9
ETOILE SPORTIVE SAINT AVE MEUCON HB	5356028	197	64	133	12	137	16	0	32	0	0	0	18	5
FOYER LAIQUE INGUINIEL	5356005	55	41	14	6	47	2	0	0	0	0	0	22	3
GUEMENE HB	5356084	66	26	40	9	44	13	0	0	0	0	0	0	3
GUENIN PLUMELIAU HB	5356056	126	71	55	4	117	0	5	0	0	0	0	0	4
GUILLIERS MAURON HANDBALL	5356092	54	21	33	8	45	0	1	0	0	0	0	0	3
HANDBALL CLUB KERVIGNAC	5356039	212	99	113	30	131	29	22	0	0	0	0	1	6
HANDBALL CLUB NAIZINOIS	5356095	5	4	1	1	4	0	0	0	0	0	0	0	0
HB PAYS DE VANNES	5356086	519	175	344	81	368	36	34	0	0	0	0	25	12
HBC DE RHUYS	5356070	286	100	186	17	203	47	0	19	0	0	0	1129	9
HBC NOYAL-MUZILLAC	5356048	222	85	137	7	185	17	13	0	0	0	0	0	6
HBC R KISTREBERH	5356057	176	71	105	10	122	12	15	17	0	0	0	443	6
HENNEBONT-LOCHRIST HB	5356058	328	91	237	68	228	27	5	0	0	0	0	555	10
HERMINE HB LOCOAL MENDON	5356066	105	27	78	7	85	3	10	0	0	0	0	0	4
INAM HANDBALL	5356012	122	52	70	7	89	4	22	0	0	0	0	0	4
LANDEVANT HB	5356069	203	76	127	12	184	7	0	0	0	0	0	12	6
LANESTER HB	5356010	383	151	232	64	264	14	24	17	0	0	0	5	9
LORIENT HBC	5356001	163	52	111	12	136	5	10	0	0	0	0	0	5
MALESTROIT HANDBALL CLUB	5356101	82	20	62	5	58	9	10	0	0	0	0	17	3
PAYS D'AURAY HANDBALL	5356071	428	209	219	75	300	22	27	4	0	0	0	598	12
PAYS DE LA GACILLY	5356076	164	46	118	11	114	21	12	6	0	0	0	82	5
PAYS DE PONTIVY HANDBALL	5356089	258	99	159	28	217	11	2	0	0	0	0	0	7
PLOEMEUR ATLANTIQUE HB	5356091	101	27	74	17	82	0	2	0	0	0	0	3	4
PLOERMEL HBC	5356016	207	84	123	16	152	10	23	6	0	0	0	172	7
QUEVEN/GUIDEL HANDBALL	5356041	286	123	163	23	234	1	28	0	0	0	0	2	7
RIANTEC HANDBALL	5356020	203	98	105	24	159	20	0	0	0	0	0	0	6
SCORFF HB	5356003	80	25	55	16	60	4	0	0	0	0	0	14	3
STIREN LANGUIDIC	5356044	246	91	155	22	178	18	10	18	0	0	0	0	6
US SENE HB	5356021	187	65	122	15	143	12	17	0	0	0	0	36	5
VANNES AC HB	5356022	393	137	256	30	293	25	25	20	0	0	0	4	9
Total	Total	6516	2513	4003	720	4822	451	362	139	0	6	16	3174	186



# RAPPORT DES COMMISSIONS



# RAPPORT DES COMMISSIONS

## *Commission Territoriale Arbitrage*

Une saison de développement de l'arbitrage en Bretagne. Nous avons mis l'accent sur l'accompagnement des arbitres avec beaucoup de suivis « formation » réalisés sur l'ensemble du territoire pour un renouvellement des différents groupes.

Nous continuons à travailler sur la montée en compétence des accompagnateurs et la mise en place d'un recrutement « d'animateur de formation » parmi nos cadres.

Coté arbitres, avec plus de 600 actifs mais peu disponibles pour la plupart, la CTA couvre correctement l'ensemble des championnats du -15 ans aux seniors.

La formation territoriale, 74 candidats Juges Arbitres (JA), 94 Juges Arbitres Jeunes (JAJ) et plus de 120 accompagnateurs école d'arbitrage (sécurisation des JAJ) se sont inscrits.

Quelques clubs ont bien compris la notion de mutualisation des arbitrages et mis en formation plusieurs candidats qui vont se partager le quota club dans la saison.



# RAPPORT DES COMMISSIONS

## *Commission Territoriale Arbitrage*

### **BILAN CT JAJ**

En préambule de la saison, une réunion s'est tenue le 29 août à Pontivy avec tous les acteurs de la filière JAJ.

### **LES FORMATIONS**

#### ***Formations JAJ T3***

Octobre 2024 : 4 sites de formations (Baud, Loctudy, Guiclan et Rennes) 38 jeunes

Février 2024 : 5 sites de formations (Plabennec, Rennes, Plouha, Châteaulin et Vannes) 52 jeunes

Les inscriptions tardives des JAJ rendent périlleuse la mise en place de certaines formations. Nous avons dû renoncer à organiser une formation dans le Finistère en octobre et en valider une (à Guiclan) avec un effectif réduit. Malgré les consignes données concernant les conditions d'inscriptions à ces formations, trop de jeunes ne possèdent pas les prérequis nécessaires (formation initiale, expérience et niveau suffisant).



# RAPPORT DES COMMISSIONS

## *Commission Territoriale Arbitrage*

À ce jour, 27 jeunes n'ont pas encore été validés. Un travail devra être effectué en début de saison pour redéfinir le contenu et le cadre des formations JAJT3 en tenant compte de la modification des classes d'âge des JAJ mais aussi en tenant compte des particularités des différents secteurs géographiques.

### ***Formations JAJ T2***

**Octobre 2023 Dinard : 4 binômes**

**Février 2024 Dinard : 3 binômes**

La participation à ce niveau de formation se fait sur proposition de la CTA. Le niveau des binômes présents est très satisfaisant et permet de les désigner le plus souvent et très rapidement sur des rencontres de Championnat de France.

Les JAJ T2 accèdent au statut T1 après plusieurs désignations en championnat de France

### ***Les Validations de formations JAJ T3***

La validation du niveau T3 si elle n'est pas effective à l'issue des deux jours de formation s'effectue soit lors de tournois (niveau U15) identifiés par la CTA soit sur des désignations en neutralité.

Les tournois identifiés sont : le Brest Bretagne HB, l'Entente Bro Léon.



# RAPPORT DES COMMISSIONS

## *Commission Territoriale Arbitrage*

### **LES DÉSIGNATIONS**

Malgré le nombre important de JAJ formés et validés, les désignations sont toujours problématiques.

- Beaucoup de jeunes ne remplissent pas leurs disponibilités
- Beaucoup de jeunes formés par le territoire ne s'engagent pas ensuite pour arbitrer en neutralité
- Nous limitons le kilométrage selon le niveau des rencontres
- Les rencontres qui se déroulent après 18h posent des problèmes en termes de désignation (ce sont les créneaux où les JAJ jouent et les arbitres « adultes » sont sollicités sur les rencontres « adultes »)

Il serait souhaitable que plus de rencontres soient programmées le dimanche.

Les JAJ T3 sont désignés sur les niveaux « excellence » et « territorial 1 ».

Les JAJ T2/T1 sont désignés sur les Niveaux « pré-national » et « championnat de France ».

Deux binômes ont arbitré des rencontres sur les championnats « adultes »

**Guillemot Lucien / Troudet Titouan**

**Gaspart Laot / Lounes Leroy Reydellet**



# RAPPORT DES COMMISSIONS

## *Commission Territoriale Arbitrage*

### **LE TOURNOI DE LA KALON BREIZH CUP**

Ce tournoi constitue désormais un temps fort dans la saison.

Il constitue à la fois un temps de travail pour l'arbitrage en binôme et un temps de détection. Les binômes sollicités sur les formations JAJT2 le sont après avoir été remarqués lors de la précédente édition.

Cette année, 52 JAJ T3 seront présents pendant deux jours en présence de 28 accompagnateurs

### **INTERLIGUES ET INTERCOMITÉS**

Pas de binômes bretons cette année sur les compétitions inter-ligues Garçons et Filles pour des problèmes de disponibilités.

Nous avons proposé Thomas Pentecoste (Pont de l'Iroise) / Enzo Ménez (Gouesnou) ainsi que Lucien Guillemot (CPB)/Titouan Troudet (CPB).

Le binôme finistérien sera présent sur le regroupement U16 France (mai 2025) et le binôme rennais sur le regroupement U17 France (octobre 2025).

Un binôme féminin Kinaly BELLAMY et Ellyn HELLEGOUARCH (Queven Guidel) sera présent sur les finales inter-comités à Orleans.



# RAPPORT DES COMMISSIONS

## Commission Territoriale Arbitrage

### **BILAN CT JAJ**

*Membres : Raymond LEGRAND - Stéphane LE MASSON - Philippe LE NOHAIC - Christophe DA LAGE - Fred BOULAY*

### **BILAN DÉSIGNATIONS**

Bon déroulement général. Les gênes proviennent essentiellement des absences d'arbitres au dernier moment ; les limites techniques pour prévenir tous les acteurs concernés, font défaut.

Autre indicateur, 24% des matches ont lieu le dimanche, ce qui ne permet pas vraiment de lisser le nombre d'arbitres par rapport à la couverture attendue.

L'extraction Excel pour avoir un document de travail commun tout au long de la saison (609 arbitres) devrait nous permettre d'être au plus près de la réalité de terrain, pour l'ensemble des rencontres ciblées. Une ressource supplémentaire devrait compléter l'équipe la saison prochaine.

On relève également une complexité pour les désignations en fin de saison sur les hauts niveaux, compte tenu des indisponibilités pour multiples raisons des binômes et solos, le réservoir des nationaux étant très réduit pour les mêmes motifs à ce niveau. D'où beaucoup de solos sur les N3F et PNM ; les promotions des groupes inférieurs devraient apporter des solutions à moyen terme.



# RAPPORT DES COMMISSIONS

## *Commission Territoriale Arbitrage*

### OPÉRATIONS JAT1N 2025/2026

Quatre binômes sont proposés pour participer à la formation des JA Nationaux :

- **LAOT Gaspard** 13/09/2006 (Baud56) / **LEROY-REYDELLET Lounes** 04/04/2006 (Vannes56) (JAJ)
- **GUEST-RANKOVIC Loris** 28/06/2003 (Loudéac22) / **LE BONNIEC Hugo** 11/06/2001 (St Malo35)
- **BANZOUZI Koub** 28/09/2005 (BBH29) / **KERGUS Guillaume** 02/09/2002 (BBH29)
- **BEST Lucas** 14/03/1993 (Paimpol 22) / **LE GRAND Christopher** 29/07/1997 (Ploufragan22)

Une visioconférence avec ces binômes a permis de les informer sur les attendus et échéances, sachant qu'ils seront sollicités dès octobre à la Maison du Handball à Créteil (QCM et tests physiques).

L'opération T1N doit nous permettre de continuer les accompagnements et de désigner les binômes sur le territoire s'ils ne sont pas pris en national.

### REGROUPEMENT SAISON PROCHAINE

Des lieux centrés seront choisis - Tests vidéo - Tests physiques.

1 par Département en juin et septembre, soit 8 regroupements.

Les formats de stage seront communiqués en temps voulu.

**Raymond LEGRAND**



# RAPPORT DES COMMISSIONS

## Commission Territoriale Arbitrage

### CTA DÉVELOPPEMENT

Cette année, concernant les suivis : une des actions prioritaires de la CTA a été de faire un point sur les JA afin de déterminer leur niveau possible d'arbitrage et donc de les désigner en conséquence.

La CTA a donc effectué près de 150 suivis tant sur les nouveaux JA et JAJ que sur des JA plus anciens.

Nous avons tenu à réunir l'ensemble des accompagnateurs territoriaux pour les informer de l'organisation des suivis et dispenser une information sur les attendus et la rédaction des comptes-rendus avec l'aide de Stéphane LE MASSON accompagnateur national.

La CTA tient à remercier tous les accompagnateurs d'arbitre pour leur travail et le temps passé sur les terrains.

### STATISTIQUES

Couverture CTA	Chiffre arrêté au 04/05		Saison complète		DIFF
	2024-25	Soit	2023-24	Soit	
Arbitres absents	69	1,95%	88	2,31%	0,35%
Nb de rencontres adultes	5300		5692		
Désignés	3871	73,04%	4088	71,8%	1,22%
Nb de rencontres Jeunes	1686		1854		
Désignés	1404	83,27%	1558	84,03%	-0,76%
Rencontre le dimanche	719	17,88%	759	18,32%	-0,44%



# RAPPORT DES COMMISSIONS

*Commission  
Territoriale Arbitrage*

La CTA et tous les arbitres de Bretagne souhaitent une bonne retraite à Loïc WEBER et le remercient pour l'apport de ses compétences durant les quelques années passées au service de l'arbitrage breton.

Je vous souhaite à toutes et tous de bonnes vacances d'été.

**Serge LE BIHAN**



# RAPPORT DES COMMISSIONS

## *Commission Organisation Compétitions*

En premier lieu, je tiens à remercier l'ensemble des acteurs (clubs, dirigeants, arbitres, joueurs... etc) qui mettent en œuvre les moyens nécessaires chaque week-end pour permettre le bon déroulement des 790 matchs.

Par contre pour cette saison, il est regrettable de constater une augmentation des incivilités, des réclamations, des dénonciations, de l'individualisme et des comportements de tricherie. Vous vous investissez beaucoup dans ce sport qui est le nôtre, alors veillez à ce que tout se déroule dans les meilleures conditions. Prenez plaisir à jouer ou à faire jouer nos jeunes. En tant qu'acteurs de ce sport, vous avez un rôle essentiel à jouer pour que tout se passe au mieux. Rappelons-nous que c'est avant tout un loisir et que l'essentiel est de prendre du plaisir.

Il y aura toujours des désaccords mais plusieurs pourraient être évités avec une meilleure communication entre clubs, avec les professionnels de la Ligue, avec les membres de la COC et avec les élus de la Ligue, n'hésitez pas à les contacter.

Tout au long de la saison, la COC reste attentive aux divers points problématiques et les prend en considération pour les saisons à venir.

On note une diminution des pénalités comme l'an dernier, bravo aux clubs. Je vous laisse prendre connaissance des chiffres concernant les forfaits, reports, pénalités.



# RAPPORT DES COMMISSIONS

## Commission Organisation Compétitions

76 équipes supplémentaires ce sont inscrites pour la coupe de Bretagne. Cette compétition a de plus en plus de succès chaque année.

Je remercie l'ensemble des membres de la COC pour leur disponibilité et le travail fourni. Je remercie tout particulièrement les professionnels, Sylvie, Marie, Charlotte, Serge et Aurélie pour leur disponibilité et leur investissement. Tout au long de l'année, ils sont à votre écoute, n'hésitez pas à les contacter.

**Annie MOREUL**

## QUELQUES CHIFFRES

### CHIFFRES SUR LES ANOMALIES ET REPORTS :

	2023/2024 Au 08/04/2024			2024/2025 Au 10/04/2025			Evolution
	Jeune	Seniors	TOTAL	Jeune	Seniors	TOTAL	
<b>NBR de rencontres jouées</b>	9822	2905	12727	9885	2964	12849	0,96%
<b>Nombre de forfait isolés</b>							
Recevant	34	10	44	54	7	61	38,64%
Visiteur	104	34	138	120	45	165	19,57%
<b>Nombre de forfait généraux</b>	8	4	12	5	6	11	-8,33%
<b>Nombre de pénalités sportives</b>							
Recevant	26	9	35	28	4	32	-8,57%
Visiteur	51	19	70	46	10	56	-20,00%
<b>Nombre de reports</b>							
Non facturés	1221	640	1861	995	329	1324	-40,56%
Facturés (+16 - U18 - U15)	88	94	182	111	108	219	16,89%



# RAPPORT DES COMMISSIONS

## Commission Organisation Compétitions

### ÉVOLUTION NOMBRE ÉQUIPES

TOTAL	2022/23	2023/24	2024/25	VARIATION N-1	VARIATION N-1 EN %
+16 ans fém.	147	159	153	-6	-3,92%
+16 ans mas.	212	208	211	3	1,42%
-18 ans fém.	92	105	114	9	7,89%
-18 ans mas.	121	130	137	7	5,11%
-15 ans fém.	128	139	135	-4	-2,96%
-15 ans mas.	147	154	161	7	4,35%
-13 ans fém.	132	138	155	17	10,97%
-13 ans mas.	168	195	193	-2	-1,04%
-11 ans fém.	96	97	111	14	12,61%
-11 ans mas.	222	231	249	18	7,23%



# RAPPORT DES COMMISSIONS

## Commission Organisation Compétitions

### ÉVOLUTION NOMBRE ÉQUIPES COUPE

	2022/23	2023/24	2024/25	
	NB ÉQUIPES	NB ÉQUIPES	NB ÉQUIPES	VARIATION N-1 NB EQUIPES
U18F REF	18	23	28	5
U18F TERR	24	38	41	3
U18M REG	17	20	23	3
U18M TERR	31	46	49	3
U15F REG	17	29	30	1
U15F TERR	29	54	49	-5
U15M REF	15	16	27	11
U15M TERR	38	58	54	-4
U13F	43	53	66	13
U13M	50	67	70	3
U11F	26	18	51	33
U11 MIXTES	51	65	75	10
<b>TOTAL</b>	<b>359</b>	<b>487</b>	<b>563</b>	<b>76</b>



# RAPPORT DES COMMISSIONS

## *Commission Réclamations et Litiges*

La Commission Territoriale des Réclamations et Litiges examine les réclamations si elles sont notifiées à l'adresse officielle de la commission ou par tout moyen permettant de faire la preuve de sa réception par cette commission :

- dans le délai de sept jours suivant soit le fait générateur, soit la réception de la décision faisant grief, dans les conditions de décompte de délais fixées à l'article 1 .7 des règlements généraux,
- dans le délai de 2 jours suivant la rencontre, lorsqu'il s'agit d'une réclamation portée sur une FDME.

Dans les deux cas, la réclamation doit être accompagnée du justificatif du virement bancaire correspondant aux droits de consignation fixés par le Guide financier fédéral (200 €).

La réclamation est, sous peine d'irrecevabilité, signée par la personne physique elle-même ou, pour une personne morale, par son représentant statutaire, par tout mandataire ayant pouvoir spécial de former la demande (le pouvoir devant être annexé) ou par tout avocat.

Cette saison, la commission a traité deux dossiers. Ces deux dossiers avaient pour objet des problèmes d'usage de colle.



# RAPPORT DES COMMISSIONS

## *Commission Réclamations et Litiges*

Je remercie particulièrement **Aurélié GEBEL** pour son investissement sur l'ensemble de l'année et les membres de la commission représentant l'ensemble du territoire, pour leur disponibilité et leur implication : **Valérie COCHET** (Handball Détente Rennes), **Myriam HENAFF-TARASCON** (Pont de L'Iroise Handball), **Laurent PROGEAS** (Handball Beaussais Rance Frémur), **José Luis LOPEZ** (Vannes AC Handball) et **Jérôme QUEMENER** (Ploufragan Handball).



# RAPPORT DES COMMISSIONS

## Commission Territoriale Discipline

La saison a été une nouvelle fois dense pour la Commission Territoriale de Discipline sur cette saison avec une nette augmentation du nombre de dossiers disciplinaire de l'ordre de 99\* contre 81\* la saison passée. Cela entraîne une augmentation du nombre de commissions de +2 réunions cette saison portant à un total de 11 commissions contre 9 la saison passée.

- CTD n°1 : 19/10/2024 (présentiel) – 6 dossiers
- CTD n°2 : 23/11/2024 (présentiel) – 7 dossiers
- CTD n°3 : 14/12/2024 (présentiel) – 12 dossiers
- CTD n°4 : 18/01/2025 (présentiel) – 8 dossiers
- CTD n°5 : 08/02/2025 (présentiel) – 7 dossiers
- CTD n°6 : 15/03/2025 (présentiel) – 8 dossiers
- CTD n°7 : 29/03/2025 (présentiel) – 8 dossiers
- CTD n°8 : 24/04/2025 (visio) – 5 dossiers
- CTD n°9 : 03/05/2025 (présentiel) – 8 dossiers
- CTD n°10 : 05/06/2025 (visio) - 4 dossiers
- CTD n° 11 : 21/06/2025 (présentiel) – 5 dossiers\*

*\*Sous réserve des ajouts de dossiers suite à la dernière journée de championnat.*

*Sous réserve des deux dernières commissions de discipline.*

	2023-2024	2024-2025
<b>SANCTION</b>	55	49
<b>HUIS CLOS</b>	3	6
<b>AVERTISSEMENT</b>	4	12
<b>RELAXE</b>	4	4
<b>TOTAL</b>	66	71



# RAPPORT DES COMMISSIONS

## *Commission Territoriale Discipline*

Nous avons testé, en semaine, un format de commission en visioconférence. Cela concerne les dossiers sans instruction et dont les éléments permettent un traitement plus rapide du dossier. L'objectif de simplifier la vie des clubs et de la commission tout en limitant l'engagement budgétaire et garantissant une plus grande rapidité dans le traitement des dossiers.

Sur les 99 dossiers, nous avons engagé 77 poursuites disciplinaires dont seulement 4 ont aboutis à une relaxe. Cela nous permet donc de pouvoir conforter le très bon travail de nos mandataires à qui la charge de l'engagement des poursuites incombe. Nous les félicitons pour cela.

Malgré la présence des responsables de salle, nous avons observé une augmentation des incivilités du public commises par des licenciés ou non qui ont conduit à des sanctions pour le motif suivant : manquement à la charge d'un dirigeant pour le respect des dispositions concernant les mesures à prendre pour assurer le bon ordre et le respect des acteurs.

Les cas de fraudes à la FDME sont aussi en augmentation. Nous avons également observé que les motifs de sanctions « gestes obscènes » et « attitudes agressives » ont été multipliés par deux.



# RAPPORT DES COMMISSIONS

## *Commission Territoriale Discipline*

En parallèle, les victimes, cette année, sont principalement les JAJ avec une nette évolution observée (passage de 4 à 13 dossiers).

S'agissant des mis en cause, nous observons moins de dossiers sportifs et une augmentation de dossiers pour motifs comportementaux (public et licenciés).

Les statistiques que nous vous présentons ne sont pas encore finalisées, étant donné qu'il reste deux sessions à faire.

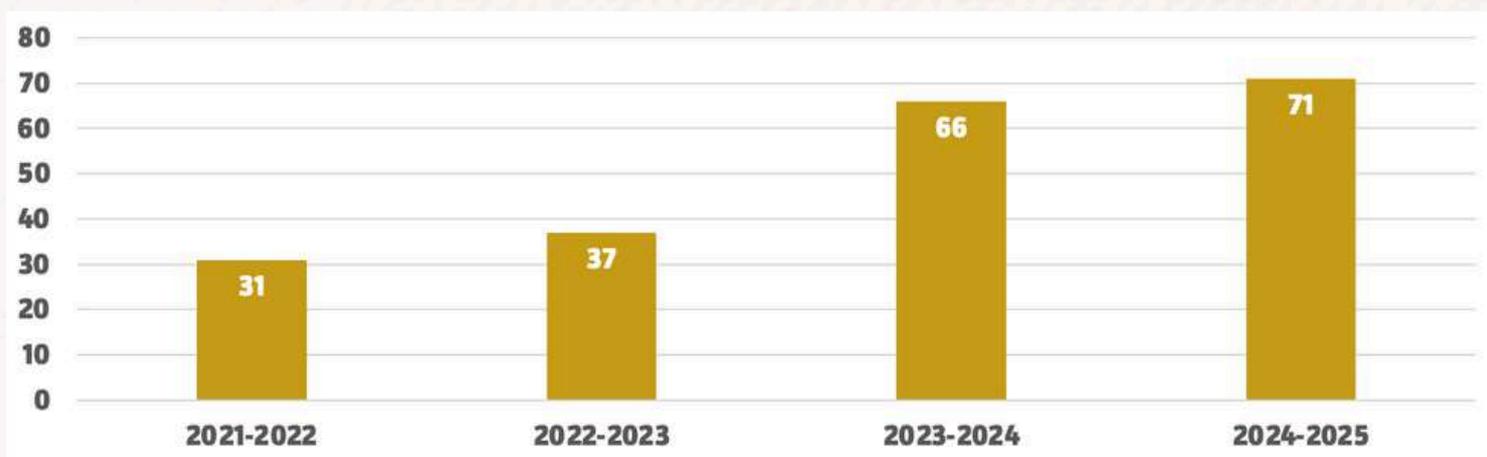
Je tiens en tant que président à remercier tous les bénévoles de la commission de discipline, mais aussi toute les commissions qui nous apportent leur aide.



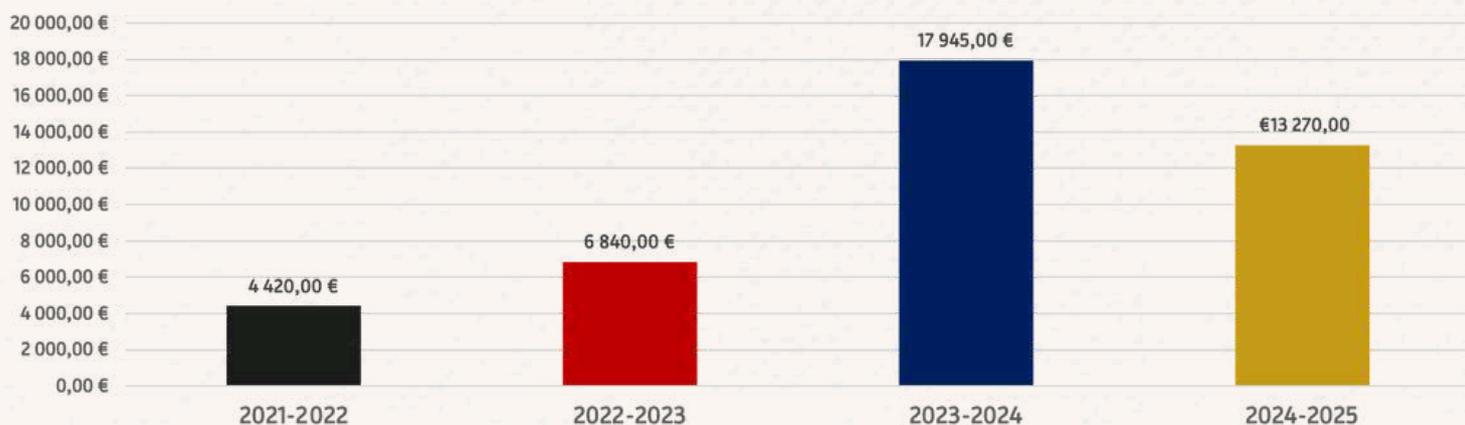
# RAPPORT DES COMMISSIONS

## Commission Territoriale Discipline

### ÉVOLUTION DES DOSSIERS



### ÉVOLUTION DU TOTAL DES AMENDES



Moyenne 2023-2024 : 271,89€  
Moyenne 2024-2025 : 192,32€

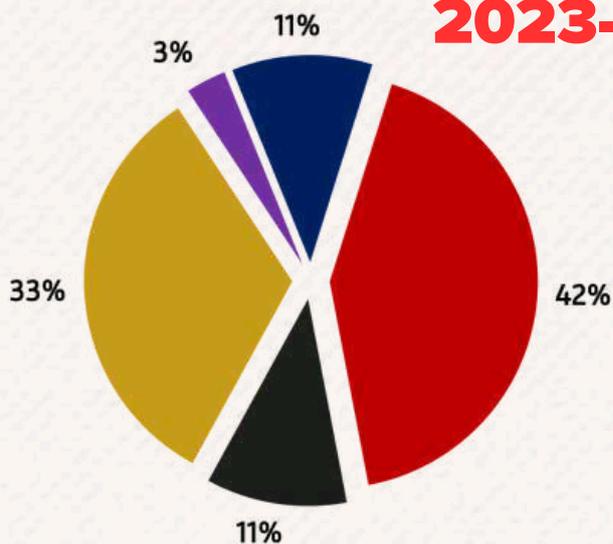


# RAPPORT DES COMMISSIONS

## Commission Territoriale Discipline

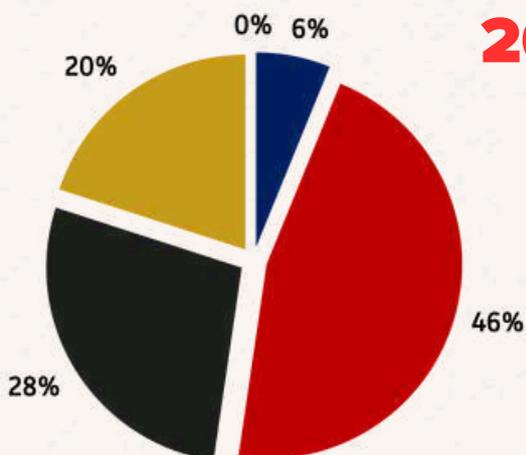
### TYPE DE VIOLENCES

**2023-2024**



■ Violences sportives      ■ Violences verbales      ■ Violences institutionnelles  
■ Violences Physiques      ■ Violence psychologique

**2024-2025**



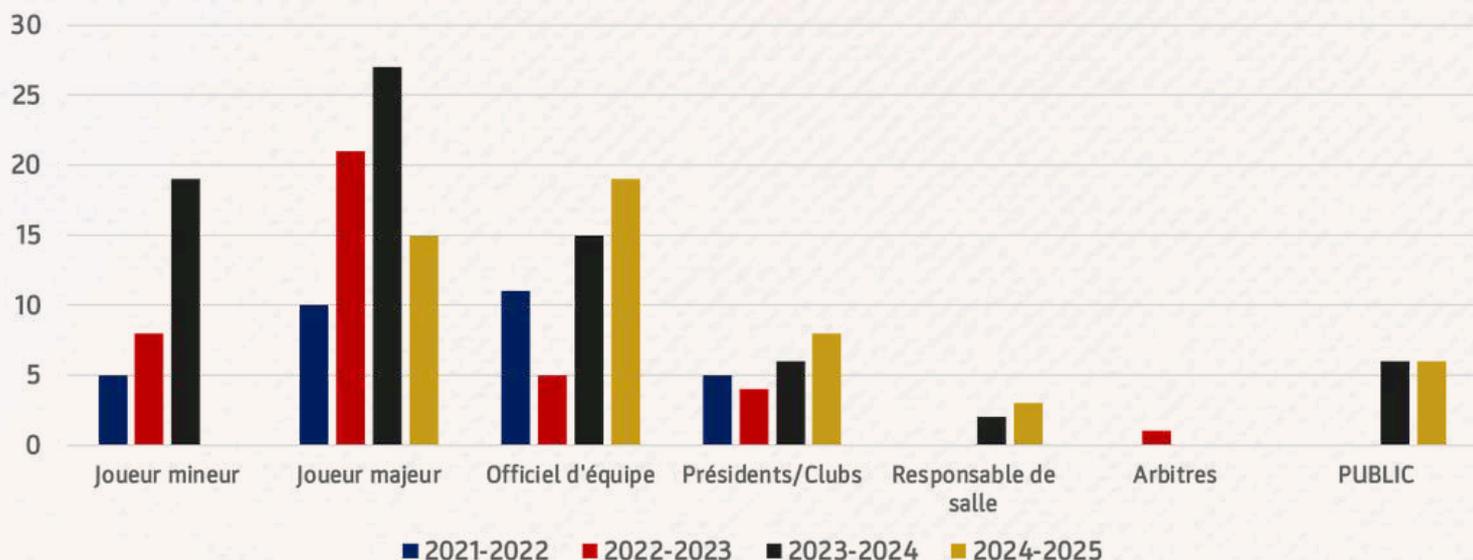
■ Violences sportives      ■ Violences verbales      ■ Violences institutionnelles  
■ Violences Physiques      ■ Violence psychologique



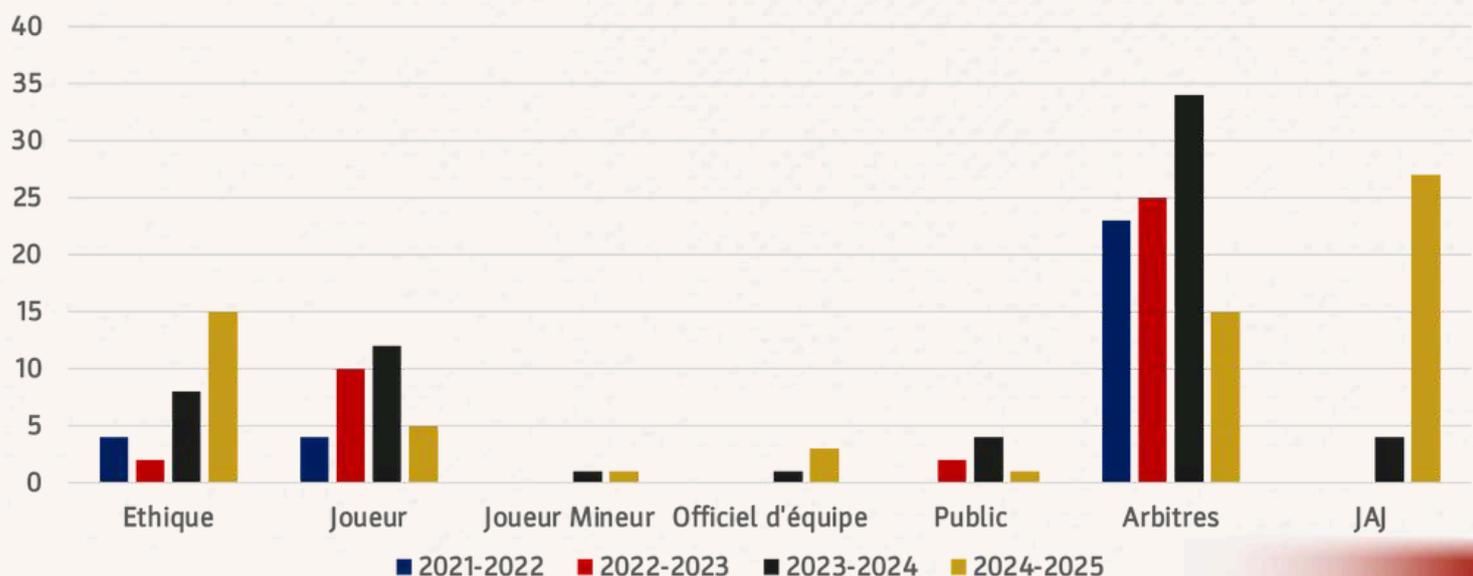
# RAPPORT DES COMMISSIONS

## Commission Territoriale Discipline

### ÉVOLUTION DES MISES EN CAUSE



### ÉVOLUTION DES VICTIMES





**LE RAPPORT**

**DES SERVICES**



# RAPPORT DES SERVICES

## Service administratif

### MEMBRES DU SERVICE ADMINISTRATIF ET MISSIONS PRINCIPALES 2024/2025

<b>SERGE DESNOES</b> Secrétaire administratif	Référent COC catégories +16 et U18 Référent administratif de la CTA Référent Gesthand Enregistrement des conventions Création et rédaction des fiches pratiques Accueil téléphonique
<b>SYLVIE RIOUAL</b> Secrétaire administrative	Référente commission équipement Référente COC U13 Référente mutations Gestion du Loisir Création et rédaction des fiches pratiques Accueil téléphonique
<b>MARIE QUEGUINER</b> Secrétaire administrative	Référente COC U11, U11 hand à 4, Gestion des péréquations Kms et Arbitrage Réception, contrôle et enregistrement des conventions Référente administrative du service TECH et PPF Référente administrative de la CMCD Création et rédaction des fiches pratiques Mise à jour des documents Règlements et FP Accueil téléphonique
<b>CHARLOTTE LAPARRAT</b> Secrétaire administrative	Référente COC U15 Secrétariat du service technique Gestion des inscriptions aux stages d'été Secrétariat détection Beach handball Accueil téléphonique



# RAPPORT DES SERVICES

## *Service administratif*

### **AURÉLIE GEBEL**

Responsable  
administrative

Management de l'équipe administrative  
Gestion partenariat Intersport/Hummel +  
contrats fournisseurs  
Référénte CTD - CRL  
Traitement des vœux des clubs, des  
conventions avec la commission SR  
Organisation de l'AG  
Accompagnement des clubs sur les textes  
réglementaires  
Formation des clubs à Gesthand  
Création et rédaction des fiches pratiques

### **LICENCES :**

- Qualification des licences
- Gestion des mutations

### **COC :**

- Mise en place des brassages et des championnats en début de saison
- Organisation de la Coupe de Bretagne Jeune
- Gestion des surclassements, regroupements
- Envoi des notifications des anomalies, forfaits
- Gestion des reports, inversions
- Péréquations kilométriques et arbitrage
- Préparation de la saison 2025/2026
- Participation aux réunions
- Relation avec les clubs
- Secrétariat de la Commission
-



# RAPPORT DES SERVICES

## *Service administratif*

### **TECHNIQUE ET PARCOURS DE PERFORMANCE FÉDÉRAL**

- Envoi des convocations Détection, Stage Ligue, Inter Ligues, Inter Pôles, Pôles Espoirs
- Déclaration de stage auprès du Service Jeunesse et Sports
- Réception et suivi des documents médicaux, des documents administratifs des Pôles
- Secrétariat de la Commission

### **CMCD :**

- Fiche Etat des clubs
- Contrôle des fiches clubs
- Fiche Bilan des clubs
- Relation avec les clubs

### **CTA :**

- Activation des arbitres en début de saison
- Gestion des inscriptions aux formations en ligne
- Secrétariat de la Commission

### **DISCIPLINE :**

- Participation aux réunions
- Rédaction des convocations, décisions, ...

### **ÉQUIPEMENTS :**

- Aide aux clubs dans les démarches pour la classification de leur salle
- 32 clubs ont sollicité la Ligue pour des questions sur leurs salles ou bien pour une classification



# RAPPORT DES SERVICES

## *Service administratif*

### **DÉVELOPPEMENT :**

- Envoi des convocations pour la détection Beach Handball
- Participation aux réunions de secteurs
- Gestion des inscriptions au Stage d'été

### **CRL :**

- Participation aux réunions
- Rédaction des convocations, décisions, ...

### **ADMINISTRATIF :**

- Rédaction des fiches pratiques
- Gestion des conventions
- Organisation de l'AG 2025
- Gestion des demandes de subventions pour la Ligue
- Gestion des achats (fournitures,...) pour la Ligue
- Gestion du partenariat Intersport/HUMMEL
- Participation aux réunions de secteurs
- Aide aux clubs à l'utilisation de Gesthand

Une nouvelle saison s'achève. La dernière pour Marie qui prend une retraite bien méritée. Un grand merci à elle pour toutes ses années au service du Handball breton !

N'oubliez pas que nous sommes à votre disposition pour vous accompagner dans la gestion administrative de vos clubs. N'hésitez pas à nous solliciter en cas de besoins.

Bel été à tous !

**Aurélié GEBEL**

**Responsable Administrative**



# RAPPORT DES SERVICES

## *Service arbitrage*

### MEMBRES DU SERVICE ARBITRAGE

**YANN LEMOINE**

Responsable  
arbitrage

**LOÏC WEBER**

Chargé de  
développement  
arbitrage

### MISSIONS PRINCIPALES DU SERVICE ARBITRAGE

- Coordonne et accompagne la Commission Territoriale d'Arbitrage dans la mise en œuvre du projet de développement de l'Arbitrage en Bretagne.
- Gère le Parcours de Performance Fédéral de l'Arbitrage (PPF-A)
- Assure la liaison avec la Commission National de l'Arbitrage. Assure un lien avec le Manager général et l'ensemble des autres responsables de services de la Ligue.



# RAPPORT DES SERVICES

## Service arbitrage

### BILAN DE LA SAISON 2024-2025

#### 1. LIEN AVEC LA COMMISSION TERRITORIALE D'ARBITRAGE

*cf : Bilan CTA 2024-2025*

#### 2. PARCOURS DE PERFORMANCE FÉDÉRAL DE L'ARBITRAGE

##### TABLEAUX D'HONNEUR :

**Lucien GUILLEMOT** et **Titouan TROUDET** (CPB) ont été retenus par la CNA sur la compétition Inter Ligues (2010 garçons) en avril 2025 à Saint-Dié des Vosges mais faute de disponibilité n'ont pas pu y participer. Ils seront normalement convoqués à la rentrée sportive 2025 sur un stage national U17 garçons à la MDH.

**Enzo MENEZ** et **Thomas PENTECOSTE-YOUIYOU** (GOUESNOU-PONT DE L'IROISE) ont été retenus et désignés sur le stage national U16 filles (2010) en mai 2025 à la MDH.

**Kinaly BELAMY** et **Ellyn HELLEGOUARCH** (QUEVEN-GUIDEL) ont été retenues et désignées sur les finalités des Inter Comites (2010) en juin 2025 à Orléans



# RAPPORT **DES SERVICES** *Service arbitrage*

## **3. LIEN AVEC LA COMMISSION NATIONALE DE L'ARBITRAGE**

### **OPÉRATION T1N :**

Cette saison, aucun binôme breton ne s'est présenté à cette opération. Pour la saison prochaine, 5 binômes sont déjà candidats.

## **PROPOSITIONS ET DÉSIGNATIONS SUR LES COMPÉTITIONS DES PPF GARÇONS ET FILLES**

Le Service Arbitrage en lien avec la CNA propose chaque saison des binômes sur les compétitions du PPF de la FFHB

- 1 binôme de proposé et non retenu par la CNA sur les Inter Ligues (2010 filles) : MENEZ-PENTECOSTE YOUINOU (GOUESNOU-PONT DE L'IROISE)
- 1 binôme de proposé et retenu par la CNA sur les Inter Ligues (2010 garçons) : GUILLEMOT-TROUDET (CPB)
- 1 binôme de proposé et retenu sur les Inter Comités (2010) : BELAMY-HELLEGOUARCH (QUEVEN-GUIDEL)

## **4. LIEN AVEC LES AUTRES SERVICES DE LA LIGUE DE BRETAGNE DE HANDBALL**



# RAPPORT DES SERVICES

## *Service arbitrage*

### **LIEN AVEC LE SERVICE TECHNIQUE**

- Collaboration sur le dispositif de détection ; tournois de zone, tournoi interzone (Loudéac / Guingamp)
- Planning commun pour les stages d'athlètes (JAJ T2) en lien avec les stages Ligues
- Interventions de formation JAJ à destination des structures d'entraînement CLE et SSS

### **LIEN AVEC LE SERVICE ADMINISTRATIF**

- Suivi de la facturation (stages, équipements, ...)
- Gestion des convocations (stages, regroupements...)
- Boutique Arbitrage avec notre partenaire Hummel

### **LIEN AVEC LE SERVICE DÉVELOPPEMENT**

- Relation sur le beach handball chez les jeunes et les adultes

### **LIEN AVEC LE SERVICE FORMATION**

- Conservation des formations JA / JAJ / OTM au sein de l'ITFE.
- Formation des techniciens de l'arbitrage
- Formation des Accompagnateurs Territoriaux au sein de la CTA.

### **LIEN AVEC LE SERVICE COMMUNICATION**

- Articles et/ou photos régulièrement postés sur les différentes plateformes de la Ligue pour mettre en valeur l'ensemble des actions du service et de la CTA.



# RAPPORT DES SERVICES

## *Service arbitrage*

### **PERSPECTIVES 2025-2026**

- Après plusieurs saisons à œuvrer au bon développement de l'arbitrage sur notre territoire, Loic WEBER prend sa retraite en cette fin de saison. Il a apporté toute son expérience et sa rigueur auprès de l'arbitrage breton et également auprès des clubs. Je le remercie grandement de m'avoir accompagné dans cette lourde tâche du développement de l'arbitrage, j'ai énormément appris à ses côtés. Bonne suite à toi, Loic mais je sais que tu ne seras pas très loin des terrains ! Merci !
- Identification de la filière arbitrage Beach Handball.

**Yann LE MOINE**

**Responsable Arbitrage**



# RAPPORT DES SERVICES

## *Service développement*

### MEMBRES DU SERVICE DÉVELOPPEMENT

**MAYLISS MOYA**

Chargée de  
développement  
(St-Brieuc)

**CLARA GALLO**

Chargée de  
développement  
(Rennes)

**MAXIME  
MELLOUET**  
Conseiller  
Territorial de  
Proximité  
(Lanester)

**PIERRE  
JEZEQUEL**  
Conseiller  
Territorial de  
Proximité  
(Landerneau)

**VINCENT  
QUINTIN**  
Responsable du  
Service  
Développement

Nous avons accueilli cette saison dans l'équipe Killian Argoualch en tant que volontaire en Service Civique. Lucie Gouennou et Elena Elain en stage de 2ème année de Bachelor en Management du sport. Elles ont pu travailler sur les événements de la ligue de la fin de saison et notamment les Grands Stades et les événements de Beach Handball.



# RAPPORT **DES SERVICES** *Service développement*

## **ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS DANS LEURS PROJETS ET LEUR PROJET ASSOCIATIF**

La Ligue de Bretagne de Handball propose aux clubs un accompagnement dans la **construction et la mise en œuvre de leur projet associatif**. Cette démarche s'appuie sur la constitution d'un groupe de travail au sein du club et sur l'organisation de plusieurs réunions, allant du diagnostic initial à la présentation finale du projet.

L'accompagnement peut également prendre d'autres formes, selon les besoins exprimés par les clubs :

- Aide à la structuration,
- Appui à la formalisation du projet,
- Mise en cohérence des actions,
- Soutien dans les démarches de demande de subventions, etc.

## **FOCUS : ACCOMPAGNEMENT VIA LA CAMPAGNE DE LABELLISATION FFHANDBALL**

Tous les deux ans, la FFHandball organise une campagne de labellisation des clubs. Ce dispositif constitue un excellent prétexte pour engager un accompagnement structurant, permettant aux clubs de faire un point complet sur leur fonctionnement : événements organisés, actions menées, formations suivies, types de pratiques développées, nombre de licencié(e)s, etc.



# RAPPORT DES SERVICES

## *Service développement*

### → Objectifs de la labellisation :

- Valoriser et reconnaître les clubs dans les domaines où ils excellent
- Renforcer leur structuration et leur développement
- Favoriser leur ancrage territorial et local
- Garantir des pratiques encadrées par des intervenant(e)s formé(e)s
- Renforcer les liens clubs–comités à travers un accompagnement ciblé autour de la performance sociale
- Contribuer au développement global de la FFHandball.

La campagne 2025–2027 est actuellement ouverte, avec 10 labels pouvant être sollicités : Vie du club, Club formateur, Arbitrage, Féminisation, BabyHand, École de Hand, Hand à 4, HandFit, ParaHand, Beach Handball

### **ANIMATION FOIRE EXPO SAINT BRIEUC – SEPTEMBRE 2024**

La Foire Expo de Saint-Brieuc a accueilli la Ligue de Bretagne de Handball au village des sports organisé par le Comité Départemental Olympique et Sportif du 10 au 15 septembre 2024. Pendant une semaine, les visiteurs ont pu découvrir plusieurs pratiques comme le HandFauteuil, le Babyhand, le Minihand et le Hand à 4.



# RAPPORT DES SERVICES

## *Service développement*

Plus de 200 écoliers ont débuté l'événement dès le mardi, suivis des enfants des centres de loisirs et d'un public adapté les jours suivants, merci à **Marine Lecontedu Club de Plouagat** et **Marie Laurence Bentz de Goëlo HBC** pour leur précieuse animation !

Le Handfauteuil, mis en avant le vendredi avec la participation de **Laurent Progeas** du Handball Beaussais Rance Frémur, a particulièrement marqué les esprits grâce à la sensibilisation au handicap.

Samedi, des séances de Babyhand et de Minihand ont été organisées par **Jean Michel Salomé** du club de **Baie d'Armor Plérin ST Briouc**, ainsi qu'un tournoi de hand à 4 entre clubs locaux (BAHB, Ploufragan HB, Erquy).

Cet événement a attiré près de 1200 participants, confirmant la présence du handball dans la région. L'organisation espère renouveler l'opération la saison prochaine, en en faisant un rendez-vous incontournable pour les rencontres, démonstrations et tournois de hand à 4 pour les U11 et U13.

Un grand merci à tous les bénévoles et les clubs qui ont participé de près ou de loin à l'organisation de cette édition qui sera reconduite du mercredi 17 au dimanche 21 septembre 2025.



# RAPPORT DES SERVICES

## *Service développement*

### **SECTEUR DE PROXIMITÉ**

La mise en place et la coordination des réunions sur les 16 secteurs de proximité ont constitué un axe fort de la saison.

Trois rendez-vous étaient programmés par secteur :

- une réunion de rentrée,
- une réunion thématique,
- une réunion de fin de saison.

Un travail de coordination a également été mené avec les représentants de secteur afin de suivre les projets des clubs, identifier leurs difficultés et les accompagner au mieux.

Un grand merci aux représentants de secteur pour leur investissement, leur engagement et leur soutien indispensable à la vie des clubs !

### **BEACH HANDBALL**

Déploiement du Beach Handball à travers plusieurs actions de formation, développement et détection.

Nous remercions l'ensemble des personnes, services, commissions et clubs qui nous aident au déploiement de la discipline.

Merci également à tous les acteurs du groupe de travail « Beach Handball Bretagne »



# RAPPORT DES SERVICES

## *Service développement*

### **FORMATION**

Mise en place de la Formation animateur Beach Handball avec l'ITFE Handball Bretagne pour la première fois sur notre territoire.

### **DÉVELOPPEMENT**

Mise en place de la première édition du Breizh Beach Tour.

Le Breizh Beach Tour, événement régional itinérant de beach handball, débutera le 4 juin 2025 et se poursuivra jusqu'au 8 juillet, en partenariat avec 10 clubs locaux.

Ce projet vise à promouvoir la pratique du beach handball à travers 10 étapes réparties sur l'ensemble du territoire breton. Tout au long de l'été, le Breizh Beach Tour investira les plages de la région pour proposer, à chaque étape, des animations accessibles à tous : initiations, mini-tournois, défis ludiques...

L'objectif est multiple : renforcer l'identité bretonne autour de cette discipline, attirer de nouveaux pratiquants, et offrir des moments conviviaux aux joueurs, familles et passionnés de sport.



# RAPPORT DES SERVICES

## *Service développement*

### **ACCUEIL DES ÉQUIPES DE FRANCE, D'ALLEMAGNE ET D'AUSTRALIE**

En partenariat avec le CPB Rennes et la Fédération Française de Handball (FFHB), nous avons organisé l'accueil d'un stage de l'Équipe de France de Beach Handball, qui se tiendra du 26 juin au 1er juillet.

À cette occasion, nous aurons également le plaisir d'accueillir les équipes nationales féminines d'Allemagne et d'Australie, renforçant ainsi la dimension internationale de l'événement.

### **DÉTECTION – ÉQUIPES DE LIGUE JEUNES ET ADULTES**

**Regroupements adultes** : Préparation de la participation à la Coupe de France des Territoires (5 et 6 Juillet 2025) à Châteauroux

- o Staff Filles : Maxime MELLOUET & Romain DUSERRE
- o Staff Gars : François BALOCHE & Pippo MALATINO

**Regroupements jeunes** : La FFHB souhaite continuer à déployer la discipline du Beach Handball et faire grandir sa filière de détection pour alimenter les équipes de France Jeunes et Adultes.



# RAPPORT DES SERVICES

## *Service développement*

- La LBHB s'inscrit dans cette démarche et met en place des stages jeunes (génération 2010). Ceci dans le but de préparer la participation au tournoi de qualification à HOULGATE (21 & 22 Juin) et espérer se qualifier à la finalité du 5 et 6 Juillet à Châteauroux.

- o **Staff Jeunes Gars Est** : Lucas DAUFFER & Marianne ACKER
- o **Staff Jeunes Gars Ouest** : Yael BOULLET & Nina FLOC'H HUBERT
- o **Staff Jeunes Filles Est** : Cornélia BANCHEREAU & Hervé CARTESSE
- o **Staff Jeunes Filles Ouest** : Charlotte ABEGUILE & Antoine MORILLAS

## **HANDFIT**

Création d'un groupe de travail avec des personnes référentes proposant l'activité Handfit dans leur club.

### **Objectifs :**

- Promouvoir la pratique sur le territoire = création d'événements sur Octobre Rose et Movember
- Accompagner les clubs dans le déploiement de cette offre de pratique (création et diversification (handfit en entreprise, interventions EHPAD, sport sur ordonnance)
- Participer à l'élection des coups de coeur territoriaux suite au mois du handfit
- Création d'un livret de séances

Mois du handfit en avril = 15 dossiers



# RAPPORT DES SERVICES

## Service développement

### LOISIRS

Actions mises en place :

- MAJ annuaire des équipes loisirs
- Réunions de rentrée dans le 29 et 35
- Accompagnement dans la mise en place des formules challenge dans le 35 et 29
- Des référents loisirs ont été trouvés dans le 35 et le 56
- Création d'un groupe de travail loisir qui s'est réuni une fois en milieu de saison et qui va se réunir en fin de saison

### Objectifs :

- Que les référent(e)s se connaissent
  - Présentation des différentes formules
  - Harmoniser la pratique sur l'ensemble du territoire
  - Harmoniser le règlement
  - Généraliser l'utilisation de la FDME
- Création du Grand Stade loisir dans le 22 (vendredi 23/05) et 56 (jeudi 22/05)

### APPEL À PROJETS DÉVELOPPEMENT DES PRATIQUES

Dans sa volonté d'accompagner les clubs et de favoriser le développement local du handball, la Ligue de Bretagne a lancé, en janvier 2023, un Appel à Projets "Développement des Pratiques" à destination des clubs bretons. Ce dispositif vise à encourager la diversification des offres, la création d'équipes ou d'antennes, et la promotion de pratiques compétitives et non compétitives, notamment sur des territoires où l'accès au handball est plus limité.



# RAPPORT DES SERVICES

## *Service développement*

Chaque projet déployé, ayant permis la création d'au moins 6 licences, bénéficie du remboursement de la moitié de la part Ligue des licences générées. En complément, un jury sélectionne chaque année 5 "coups de cœur", qui reçoivent un soutien financier de 1500 €, valorisant la qualité, l'impact local et l'innovation de leur démarche.

Cette nouvelle édition, lancée en janvier 2024, a confirmé le succès de l'initiative en mettant à l'honneur des projets structurants et ancrés dans les besoins locaux.

Les 5 clubs "coups de cœur" 2024 :

- **Guichen HB** : Développement du handball féminin, avec plus de 30 nouvelles licences.
- **HBC Haut Pays Bigouden** : Projet d'accompagnement des licenciées féminines à travers des actions innovantes.
- **AL Trébeurden HB** : Relance du handball à Perros-Guirec, appuyée par un travail de partenariat local.
- **LHBC (L'HandBalle Club)** : Structuration de l'offre jeunes et création d'une école d'arbitrage.
- **ES Plescop Handball** : Lancement d'une section Babyhand à Monterblanc, répondant à un besoin local.

## **POLITIQUE DE LICENCES ÉVÉNEMENTIELLES**

La politique de licences événementielles poursuit plusieurs objectifs majeurs :

- Assurer les pratiquants qui viennent essayer le handball et couvrir les clubs en termes de responsabilités



# RAPPORT DES SERVICES

## *Service développement*

- Valoriser les actions de développement entreprises par les clubs
- Prise en compte dans les statistiques de l'Etat, de la FFHB, des municipalités, ... et dans la labellisation club de la FFHB. Impact fort.
- Structurer les clubs en assurant un suivi et voir l'impact des interventions et actions de promotion.

Les résultats de l'opération montrent une progression et sont une nouvelle fois très encourageants :

- 91 clubs bénéficiaires cette année, contre 47 clubs l'année précédente.
- 11 510 licences événementielles ont été créées en 2023-2024 par les clubs et la LBHB, contre 7 333 en 2022-2023.
- 920 licences se sont transformées en licences avec cotisation, contre 668 l'année dernière.
- Taux de conversion en hausse : 7,9 %, contre 6,4 % en 2022-2023.
- 17 627 € seront reversés aux clubs cette année, contre 13 137 € l'année dernière.
- 1 302 €, c'est la somme maximale perçue par un club cette année



# RAPPORT DES SERVICES

## Service développement

### HAND'ENSEMBLE ET PARAHAND

#### DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE HAND'ENSEMBLE ET PARAHAND

La pratique Hand'Ensemble poursuit son développement sur l'ensemble du territoire breton. Depuis le 1er juillet 2023, la Fédération Française de Handball a obtenu la délégation officielle pour l'organisation du parahand, qui regroupe notamment les pratiques compétitives pour les personnes en situation de handicap (comme le HandFauteuil et le HandSourd).

La Ligue de Bretagne de Handball et plusieurs de ses clubs sont pleinement engagés dans cette démarche inclusive. Voici les principales actions menées cette saison :

#### RENCONTRES RÉGIONALES HAND'ENSEMBLE

Plusieurs événements ont été organisés pour favoriser l'inclusion et permettre la pratique adaptée dans un cadre convivial :

- **18 mars à Guingamp** – Organisation par le club **Guingamp Handball** : 25 participants – 4 structures représentées
- **20 mars à Fougères** – Organisation par l'**AGL Fougères Handball** : 45 participants – 9 structures représentées
- **25 mars à Taulé** – Organisation par le **Taulé Carantec Handball** : 85 participants – 4 structures représentées
- **27 mars à Milizac** – Organisation par le **Milizac Handball** : 65 participants – 7 structures représentées



# RAPPORT DES SERVICES

## *Service développement*

### VALORISATION DES PRATIQUES PARAHAND

- HandFauteuil mis en avant avec le club de Cesson, lors du match du 4 mai 2025, avec deux démonstrations pendant les mi-temps du CRMHB.
- Hand'Adapté présenté le 5 avril 2025 à la Glaz Arena de Cesson, à l'occasion des mi-temps de deux matchs du RMH et du CRMHB.

### COMPÉTITIONS ET STRUCTURATION

- Le 16 février 2025, organisation du 1er tour de la **Coupe de France de HandFauteuil** par le **club Handball Beaussais Rance Frémur**, avec la participation de Plescop, Canteleu et JS Allonnes.
- Participation de deux équipes bretonnes à la phase finale de la Coupe de France de HandFauteuil à 6, avec Plescop représentant la Bretagne, suite à sa victoire contre Rance Frémur.

### ACCOMPAGNEMENT HAND'ENSEMBLE

### DU

### DÉVELOPPEMENT

- Un joueur breton convoqué pour la première fois aux rassemblements de l'Équipe de France de HandFauteuil : **Guillaume Launay - Licencié au club du Handball Beaussais Rance Frémur**, il a été sélectionné pour un stage de préparation de l'équipe nationale qui s'est tenu du 20 au 23 mars 2025 à Nantes.



# RAPPORT DES SERVICES

## *Service développement*

- Obtention d'une subvention pour l'achat de fauteuils, contribuant à l'autonomisation et au développement de cette pratique en club.
- Mise en place d'un groupe de travail HandEnsemble Bretagne

### ÉCOLE DE HAND

Pour la saison sportive 2024-2025, l'école de handball de la Ligue de Bretagne de Handball (LBHB) s'est structurée autour de plusieurs axes clés pour essayer de dynamiser le territoire et développer la pratique de l'École de Handball (EHB).

#### Constats actuels :

- Dans certains secteurs, l'organisation fonctionne bien grâce à des référents efficaces et une communication optimale avec les animateurs EHB des clubs.
- Dans d'autres secteurs, l'organisation est plus autogérée, faute de personnes désignées ou une surcharge d'engagement subsiste car gestion de plusieurs secteurs par un seul référent.
- Des besoins spécifiques existent, comme l'accompagnement des animateurs, la création d'outils d'animation, ou la formation pour mieux soutenir les animateurs et parents.
- Pas de formation EHB en 2024, la densité du temps de formation associé à l'École de Hand questionne. Un besoin de proximité est fortement identifié.



# RAPPORT DES SERVICES

## *Service développement*

- Peu de clubs recensent leurs événements sur GESTHAND.
- Un besoin de proximité et d'accompagnement se fait clairement ressentir.
- Le Premier Pas est peu présent car méconnu dans certains secteurs ou utilisé sans prendre en compte le besoin réel de l'enfant sur la tranche d'âge 5-7ans.

Voici les objectifs que nous nous étions fixés :

### 1) **Élargir l'équipe :**

L'équipe développement s'est agrandie pour mieux accompagner les clubs, notamment sur les offres de pratiques Ecole de Hand.

Réorganisation de la saison 2024-2025 :

**Pierre JEZEQUEL** : Responsable de la pratique Babyhand sur toute la Bretagne.

**Maxime MELLOUET** : Référent professionnel pour les secteurs 16, 8, 6, 5 (Morbihan) et 9, 10, 11, 12 (Finistère), et assistant pour l'école de hand (Minihand et Premiers Pas).

**Mayliss MOYA** : Référente professionnelle pour les secteurs 7, 13, 14, 15 (Côtes d'Armor) et 1, 2, 3, 4 (Ille et Vilaine), coordination générale EHB.

### 2) **Communication des Plateaux :**

Nous avons souhaité inviter d'avantage les clubs à créer des événements dans Gesthand lorsqu'ils accueillent un plateau, ou autres événements en lien avec la pratique, ceci pour valoriser la mise en place de leur événement, faire le lien avec les labels ECOLE DE HAND et faciliter la présence des élus et professionnels de la LBHB.



# RAPPORT DES SERVICES

## *Service développement*

Cela représente un total de 121 évènements dont :

68 évènements qui concernent l'organisation de journée portes ouvertes, plateaux Hand 1ers et/ou Mini Hand interclubs :

- 5 évènements dans le 22
- 29 évènements dans le 29
- 17 évènements dans le 35
- 17 évènements dans le 56

Et 53 actions réalisées en milieu scolaire :

- 7 évènements dans le 22
- 17 évènements dans le 29
- 10 évènements dans le 35
- 19 évènements dans le 56

### **3) Règlements et Préconisations :**

Les règlements et organisations des pratiques (Babyhand, Premiers Pas, Minihand) ainsi que les formations pour les animateurs ont été rendu disponibles sur le site de la ligue.

### **4) Mise en place du premier pas :**

Une volonté qui sera repoussée à 2025-2026, par la mise en place de Zone des Entraîneurs spécifique pour faire découvrir l'activité et essayer d'accompagner les clubs au déploiement de cette offre qui répond d'avantages aux besoins des enfants de 5 à 7 ans.



# RAPPORT DES SERVICES

## *Service développement*

### **5) Référents Ecole de Hand de Secteur :**

Volonté d'être au plus près des clubs en valorisant l'accompagnement d'un référent EHB par secteur et d'alléger l'investissement exceptionnel de référents ayant la charge de plusieurs secteurs. L'objectif est donc atteint dans le 29, 35 et le 22. Nous avons souhaité la prise en charge complète de l'école de hand dans le Morbihan par Maxime Mellouet, le temps de rencontrer les clubs et leurs besoins, pour mieux identifier le fonctionnement optimal.

Nous remercions les référents écoles de hand de chaque secteur, pour l'énergie déployer pour organiser et accompagner les clubs. L'organisation de cette pratique non compétitive ne pourrait être envisagée sans leur implication.

Nous remercions donc :

**Cyril Bourges** (Secteur 1), **Annie GAUTHIER** (Secteur 2), **Romain LAUBIN** (Secteur3), **Delphine Normand** (Secteur 4), **Steeve COSEC** (Ouest) – **Johane Le Bellec** (Nord)– **Mael Rospape** (Sud) (Secteur 9), **Gilles LE GAC** (secteur 10), **Julie LAOT** (secteur 11), **Marie Claire QUEGUINER** (secteur 12), **Pauline Croizer** (secteur 13), **Yves LE TALLEC** (secteur 14), **Jean-Michel SALOME** (secteur 15 et 7), **Marie Bagot** (Secteur 16).

### **6) Création d'une commission Ecole de Hand :**

Mise en place d'une commission école de hand en avril 2025 visant à renforcer le développement du handball, des clubs, des bénévoles et surtout des enfants, en dynamisant le territoire breton avec les objectifs suivants :



# RAPPORT DES SERVICES

## *Service développement*

- Identifier les besoins des différents secteurs
- Harmoniser et créer des contenus et outils pour les animateurs des Écoles de Hand
- Renforcer la proximité et améliorer la communication entre les différents acteurs
- Respecter les valeurs de nos associations en collaborant
- Adopter une vision positive et constructive pour améliorer l'organisation des plateaux, la qualité d'accueil et les conditions d'entraînement des enfants et des animateurs EHB.

Les membres de la commission définiront ensemble le cadre de fonctionnement (fréquence des réunions, missions, lieux, etc.). Pour l'instant une seule réunion mise en place avec une réelle difficulté à identifier des temps communs pour se réunir. Nous essaierons de mettre une deuxième réunion en juin 2025. Et souhaitons réellement poursuivre cette commission pour la rentrée 2025-2026.

### **GRAND STADE**

Renouvellement de l'opération Grand Stade avec la participation de 4 clubs sur deux weekends et 3 semaines. Plusieurs objectifs sont visés : fidélisation, développement, formation et citoyenneté.

4 sites ont été retenus cette saison pour accueillir cet événement majeur pour les Ecoles de Handball

- Guingamp 22 Mai au 24 Mai 2025 avec 674 scolaires et un prévisionnel de 300 licenciés clubs
- Sarzeau 22 Mai au 24 Mai 2025 avec 763 scolaires et un prévisionnel de 450 licenciés clubs



# RAPPORT DES SERVICES

## *Service développement*

- Landerneau 05 Juin au 07 Juin 2025 avec 899 scolaires et un prévisionnel de 750 licenciés clubs
- Rennes 21 Juin 2025 avec un prévisionnel de 300 licenciés clubs

Les jeudis et vendredis sont consacrés aux écoles privées UGSEL et publiques USEP du CE2 au CM2. Le samedi ce sont les licenciés clubs qui seront sur les terrains.

Nouveauté cette saison proposition d'un tournoi hand à 4 loisirs sur les grands stades de Rhuys et Guingamp.

Le thème des grands stades sera orienté autour des VALEURS, un levier de sensibilisation aux valeurs de chaque joueur, de chaque accompagnant afin de valoriser l'engagement collectif au plaisir du jeu.

### **HAND À 4**

Renouvellement de la formule Hand a 4 U11 Territorial 3 sous forme de rencontres non compétitives. Nous avons proposé 2 phases, comprenant 12 journées au total :

- 1ère Phase - 5 poules
  - avec 1 poule 22-35 – 5 équipes
  - avec 2 poules dans le 22 – 8 équipes
  - avec 1 poule dans le 56 – 5 équipes
  - avec 1 poule 56-29 – 4 équipes
- 2ème phase
  - avec 2 poules dans le 22 – 9 équipes
  - avec 1 poule dans le 22-56-29 – 5 équipes



# RAPPORT DES SERVICES

## *Service développement*

La formule continue de répondre aux besoins des clubs déjà engagés la saison précédente dans les secteurs du 22 et clubs limitrophes. Des personnes se sont formées et continuent de le faire sur la pratique Hand à 4, ce qui pourra engendrer à terme une évolution significative et structurée de la pratique sur le territoire. Le règlement reste perfectible et devrait s'aligner sur celui proposé par la Fédération Française de Handball.

La ligue Bretagne de handball a par ailleurs participé au Challenge Hand à 4 National des 18-21ans, se déroulant à la maison du handball à Créteil. Un terrain d'expérimentation pour affiner le règlement associé à la pratique. La Bretagne a su relever ce défi ainsi que celui d'obtenir la 1ère place, avec une équipe fortement engagée portant fièrement les valeurs Bretonnes !

Pour donner suite à ce Challenge et pour mieux répondre aux besoins des enfants sur la pratique U11, nous avons proposé des rencontres Hand à 4 sous formes de Challenge Libre organisé par les clubs souhaitant accueillir un plateau sur les dates non compétitives.

### **Objectifs de ce challenge :**

- Poursuivre la formation du jeune joueur en proposant une pratique complémentaire qu'est le Hand à 4
- Développer la pratique du hand à 4 sur le territoire BZH et être précurseur dans le déploiement de cette offre de pratique.
- Proposer aux équipes U11 non inscrites ou éliminées de la coupe territoriale une pratique durant le week-end



# RAPPORT DES SERVICES

## *Service développement*

La ligue a recensé 113 évènements dont :  
46 concernant l'organisation d'actions hand à 4 au sein du club :

- 4 évènements ligue (Grand Stade)
- 4 évènements dans le 22
- 16 évènements dans le 29
- 13 évènements dans le 35
- 13 évènements dans le 56

15 concernant l'organisation d'actions avec d'autres structures extérieures :

- 4 évènements organisés par la Ligue (Foire expo, Prison St Brieuc, Handball Toi, inauguration terrain extérieur Saint-Brieuc)
- 6 évènements dans le 29
- 2 évènements dans le 35
- 3 évènements dans le 56

17 concernant l'organisation d'actions dans le milieu scolaire :

- 6 évènements organisés par la Ligue (Grand Stade, Hand à 4 universités Saint Brieuc, UNSS 22)
- 3 évènements dans le 22
- 17 évènements dans le 29
- 12 évènements dans le 35
- 14 évènements dans le 56

Cette offre est encore perfectible et doit être proposée plus tôt dans la saison. Sous formes de plateaux de début de saison par exemple.



# RAPPORT DES SERVICES

## *Service développement*

La communication a également été un frein et nous n'avons pas toujours su maintenir les relances pour inciter les clubs à accueillir l'évènement ou à s'inscrire sur les évènements proposés. Il s'agit d'une réflexion à mener pour que l'information soit la plus claire possible et que les timings de communication répondent aux besoins des clubs.

### **MILIEU SCOLAIRE**

Depuis plusieurs saisons, la Ligue de Bretagne de Handball est engagée auprès du milieu scolaire afin de permettre au plus grand nombre d'enfants de découvrir le handball à l'école. Ce travail s'effectue en partenariat avec l'Éducation Nationale, l'UGSEL, l'USEP, l'UNSS et les clubs dans chaque département.

### **Axes de collaboration et actions menées :**

- Participation aux commissions mixtes régionales et départementales.
- Mise à jour des conventions entre les différentes parties prenantes.
- Élaboration de documents pédagogiques pour accompagner les enseignants.
- Valorisation de la place du handball à l'école, à travers des projets et interventions.
- Agrément des intervenants dans le cadre des activités scolaires.
- Prêt de matériel pédagogique aux établissements et clubs partenaires.
- Mise en place de temps de formation à destination des Conseillers Pédagogiques de Circonscription (CPC) et des enseignants du 1er et 2nd degré.



# RAPPORT DES SERVICES

## *Service développement*

### **FOCUS : Opération UNSS 22 - Hand à 4**

Sous l'impulsion de **Fabrice Bertrand** (CTS Ligue Bretagne – mission nationale Hand à 4), un projet innovant autour de la pratique du Hand à 4 en milieu scolaire a vu le jour cette saison, en lien avec l'UNSS des Côtes-d'Armor.

#### **Étapes du projet :**

- Temps de présentation et d'échange avec les professeurs d'EPS pour faire connaître et comprendre la spécificité du Hand à 4.
- Organisation de deux rencontres sportives, où élèves et enseignants ont pu mettre en œuvre cette nouvelle pratique.

#### **Détails des rencontres :**

**Mercredi 19 mars à Pontrieux (6 terrains mobilisés) : 130 collégiens participants.**

**Mercredi 30 avril à Hillion (3 terrains) : 90 collégiens participants.**

**A noter la tenue d'une journée équivalente à Landerneau avec l'UNSS29 le mercredi 11 Juin**



# RAPPORT DES SERVICES

## *Service développement*

### **ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS BRETONS DANS LE CADRE DES APPELS À PROJETS DE LA FFHANDBALL**

Dans le cadre du développement des pratiques et des thématiques portées par le Pôle Performance Sociale de la Fédération Française de Handball, des appels à projets nationaux sont proposés tout au long de la saison aux structures affiliées.

Ces appels à projets visent à :

- Développer ou pérenniser des actions locales en lien avec les pratiques du handball
- Valoriser les meilleures initiatives territoriales et nationales
- Communiquer largement autour de la diversité des pratiques et des thématiques promues par la Fédération.

Neuf thématiques rythment ainsi la saison, parmi lesquelles : **Féminisation, Babyhand, Handensemble, Handfit, Beach handball, Hand à 4** ou encore le **Milieu scolaire**.

Chaque club a la possibilité de candidater à un ou plusieurs appels à projets. Le processus inclut :

- La déclaration d'intention via une plateforme dédiée,
- La mise en œuvre du projet sur le terrain,
- La rédaction d'un bilan,
- La sélection des meilleurs projets par les Ligues,
- Puis la désignation des lauréats nationaux par la FFHandball, avec des dotations financières à la clé (2 500 €, 1 500 € et 1 000 € pour les trois premiers projets).



# RAPPORT DES SERVICES

## *Service développement*

### **ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS BRETONS DANS LE CADRE DES APPELS À PROJETS DE LA FFHANDBALL**

Dans ce cadre, le service développement de la Ligue de Bretagne de Handball a accompagné les clubs bretons tout au long du dispositif :

- Aide à l'identification des opportunités en lien avec leurs projets de territoire
- Soutien à la compréhension du cahier des charges,
- Appui à la rédaction et à la formalisation des dossiers,
- Suivi du dépôt et de la mise en œuvre des actions.

Ce travail de proximité a permis à plusieurs clubs bretons de valoriser leurs actions et de candidater à des dispositifs porteurs de sens pour leur développement local.

### **STAGE D'ÉTÉ 2025**

Comme chaque saison, la Ligue de Bretagne de Handball organise des stages d'été à destination des jeunes licenciés, alliant pratique du handball et activités de loisirs.

Pour l'édition 2025, six semaines de stages sont proposées :

- Quatre semaines à Ploemeur en juillet
- Deux semaines à Dinard en août.

Cette année, 212 jeunes seront accueillis sur les sessions de Ploemeur et 112 jeunes sur celles de Dinard. Ces stages sont l'occasion de renforcer la pratique du handball tout en proposant une expérience estivale complète.



# RAPPORT DES SERVICES

## *Service développement*

En complément des entraînements, les jeunes participeront à diverses activités : accrobranche, parc aquatique, trampoline park, bowling ou encore piscine.

Chaque semaine, l'encadrement est assuré par une équipe expérimentée, composée d'un directeur-entraîneur, d'un entraîneur diplômé, et de 4 à 5 animateurs BAFA, selon les effectifs.

Ces stages rencontrent chaque année un véritable succès et participent à la fidélisation des jeunes pratiquants tout en développant leur attachement au handball

### **SERVICE CIVIQUE**

#### *Mobilisation du dispositif Service Civique*

La Ligue de Bretagne de Handball est pleinement engagée dans la mobilisation du Service Civique, un levier fort pour accompagner les clubs dans leurs projets de développement. Bénéficiant de l'agrément collectif de la FFHandball, la Ligue assure la gestion complète du dispositif pour l'ensemble des clubs volontaires du territoire.

Les missions assurées par la Ligue comprennent :

- Présentation du dispositif aux clubs intéressés,
- Accompagnement à la définition des missions et à la formalisation des projets
- Aide à la mobilisation de jeunes volontaires
- Gestion administrative : contrats, déclarations, suivi d'heures,



# RAPPORT DES SERVICES

## Service développement

- Appui au tutorat : création d'outils et accompagnement sur site
- Suivi des formations obligatoires (formations civiques et citoyennes, PSC1)
- Organisation directe de deux sessions de Formation Civique et Citoyenne sur deux jours.

### CHIFFRES CLÉS SAISON 2024-2025

33 volontaires mobilisés dans 26 clubs bretons :

Malgré cette progression, certains clubs rencontrent encore des difficultés à recruter des volontaires. Ce constat souligne l'importance de l'accompagnement apporté par la Ligue, qui permet de simplifier les démarches et d'optimiser la mobilisation du dispositif.

CÔTES D'ARMOR (22) 6 VOLONTAIRES	FINISTÈRE (29) 17 VOLONTAIRES	ILLE-ET-VILAINE (35) 6 VOLONTAIRES	MORBIHAN (56) 2 VOLONTAIRES
1. Handball Callacois	1. Entente Monts d'Arrée Carhaix	Entente la Chapelle	1. Club de la Région de Kistreberh
2. Amicale Laïque de loudéac	2. Amicale Laïque Châteaulinoise	1. - Montgermont	2. Pays d'Auray Handball
3. Baie d'Armor Handball Plérin Saint-Brieuc	3. Handball Sud 29	2. - St-Grégoire	
4. Saint-Nicolas du Pélem	4. Saint-Renan Guilers Handball	3. Cercle Jules Ferry Saint-Malo	
5. Goëlo Handball Club	5. Côte des Légendes Handball	4. AS Cantonale Maure Handball	
6. Ploufragran Handball	6. Elorn Handball	5. Club Arlequin Handball	
	7. Handball Club Drennécois	6. LBHB	
	8. L'hand Aberiou		
	9. ASC Plouvorn HB		
	10. Locmaria HB		
	11. Pont de l'Iroise HB		
	12. Plougonvelin Handball		



# RAPPORT DES SERVICES

## *Service développement*

### **PLAN DE PRÉVENTION DES VIOLENCES**

Depuis plusieurs saisons, la Fédération Française de Handball et ses territoires ont entrepris un travail global sur la prévention des violences, l'intégrité, la lutte contre les conduites à risque et la citoyenneté.

La Ligue de Bretagne de Handball est pleinement engagée dans cette démarche à travers plusieurs axes :

- **Sensibiliser** : organisation de temps de sensibilisation à destination des encadrants, des dirigeants, des arbitres, des joueurs, des Services Civiques et de leurs parents
- **Former** : Animation du certificat sur le Vivre-Ensemble et la prévention des violences
- **Mise en place du contrôle d'honorabilité** en collaboration avec le Service Administratif

Le groupe de travail a poursuivi son travail avec notamment la mise en place de 8 formations Responsable de Salle et Espace de compétition, deux Weekends du FairPlay avec un protocole d'avant match et présentation vidéo, ainsi qu'un quiz du supporter.

### **Plusieurs nouveautés cette année :**

- Un nouveau protocole fair-play avec 2 bandes-sons à télécharger pour les clubs
- Une vidéo avec notre ambassadrice : Alicia TOUBLANC
- Le travail sur le lancement d'une application de lutte contre les violences HBZH qui sortira en Octobre 2025



# RAPPORT DES SERVICES

## *Service développement*

### **FÉMINISATION**

Au 12 mai 2025, la Ligue de Bretagne comptabilise **18 198 licences féminines** sur un total de **41 728 licences**, soit **43,6 %** de licenciées féminines sur le territoire breton.

#### Actions de structuration et de valorisation

- Création d'une section dédiée à la féminisation sur le site internet de la Ligue de Bretagne de Handball
- Mise en ligne de fiches actions pour inspirer et outiller les clubs : « Amène ta copine », « Les héroïnes du handball », « De supportrices à actrices », « Le handball féminin prend la parole ».

### **APPEL À PROJET « HAND POUR ELLE » – 8 PARTICIPANTS**

Dans le cadre de cet appel à projets, 8 clubs bretons ont présenté des actions en faveur du développement de la pratique féminine :

- **Quéven/Guidel HB**
- **Portes de Bretagne HB**
- **Locmaria Handball**
- **Guichen HB**
- **Espérance Chartres de Bretagne HB**
- **AS Chantepie HB**
- **AL Trébeurden**
- **HBC Bigouden**



# RAPPORT DES SERVICES

## *Service développement*

### **PROJETS RÉCOMPENSÉS AU NIVEAU TERRITORIAL**

#### *Développement de l'arbitrage féminin*

Lauréat : **AL Trébeurden**

Le club a organisé une journée de sensibilisation à l'arbitrage féminin avec la participation de Lorianne Lamour, arbitre élite bretonne.

Au programme :

- témoignage de son parcours
- échanges sur les défis et les leviers de l'arbitrage au féminin,
- ateliers de mise en situation animés par Lorianne avec conseils personnalisés pour les participantes.

#### *Développement de la pratique féminine*

Lauréat : **HBC Bigouden**

Le projet « Bigoud'Elles », mené tout au long de la saison, comprenait :

- des séances avec une sexologue du sport et une sophrologue pour la préparation mentale
- l'installation de distributeurs de serviettes périodiques dans 4 gymnases de la région
- l'organisation d'un tournoi international aux Pays-Bas, axé sur l'ouverture culturelle, la santé et le bien-être des jeunes filles.



# RAPPORT DES SERVICES

## *Service développement*

### **TOURNOIS FÉMININS RÉGIONAUX**

Deux tournois ont été organisés les 15 et 16 février 2025, en partenariat avec :

- Rennes Métropole Handball
- Lanester Handball

Ces événements ont rassemblé plus de **200 jeunes joueuses U13 et U15** issues de clubs bretons. En complément de la compétition, les participantes ont assisté à des matchs professionnels et semi-professionnels des clubs partenaires.

### **JEUDI DU DIRIGEANT**

La Ligue de Bretagne de Handball propose chaque mois une visioconférence dédiée aux dirigeants de clubs : Les Jeudis du Dirigeant. Ces moments d'échange et de formation visent à aborder des thématiques essentielles au développement et à la gestion des structures sportives.

Qu'il s'agisse du fair-play, de la communication, des subventions, du bénévolat ou encore pleins d'autres thèmes, ces sessions sont conçues pour répondre aux besoins et interrogations des acteurs du handball breton. Chaque rendez-vous offre des outils pratiques, des retours d'expérience et une opportunité de poser vos questions à des intervenants spécialisés.



# RAPPORT DES SERVICES

## Service développement

Retrouvez ci-dessous les différentes visios qui ont été proposées cette saison:

N°	DATE	HORAIRE	THÈME	INTERVENANTS	NOMBRE INSCRITS
1.	17/10/24	19H30	Attirer et fidéliser les bénévoles Adultes	Mayliss MOYA	27
2.	21/11/24	12H30	Développer le partenariat du club - Utiliser LinkedIn pour développer son partenariat	Mathieu SIMON Steven LE GOFF	49
3.	28/11/24	12H30	La labellisation des clubs et les offres de pratique aux services des clubs	Vincent QUINTIN	45
4.	12/12/24	19H30	Emploi: Les différents types de contrats	Ludovic GIBOULOT	24
5.	30/01/25	19H30	Comprendre les mécanismes de violences sexuelles dans le sport	Emma Oudiou	44
6.	06/02/25	19H30	Favoriser et permettre l'engagement des Jeunes Bénévoles	Pierre JEZEQUEL Mayliss MOYA	29
7.	27/02/25	12H30	Intervention assurance Ligue Bretagne Handball - Partie 1	Gilles Basquin	35
8.	13/03/25	12H15	Intervention assurance Ligue Bretagne Handball - Partie 2	Gilles Basquin	35
9.	27/03/25	12H15	Comptabilité Club sans Stress : Les Bonnes Pratiques en 1h !	Laurent ALPERIN - Trésorier de la Ligue de Bretagne de Handball et Nicolas Lucquiaud - BasiCompta	45
10.	10/04/25	19H30	Les conventions avec un club qui témoigne	Aurélié Gebel – Responsable du Service Administratif	18

Vincent QUINTIN  
Responsable Développement

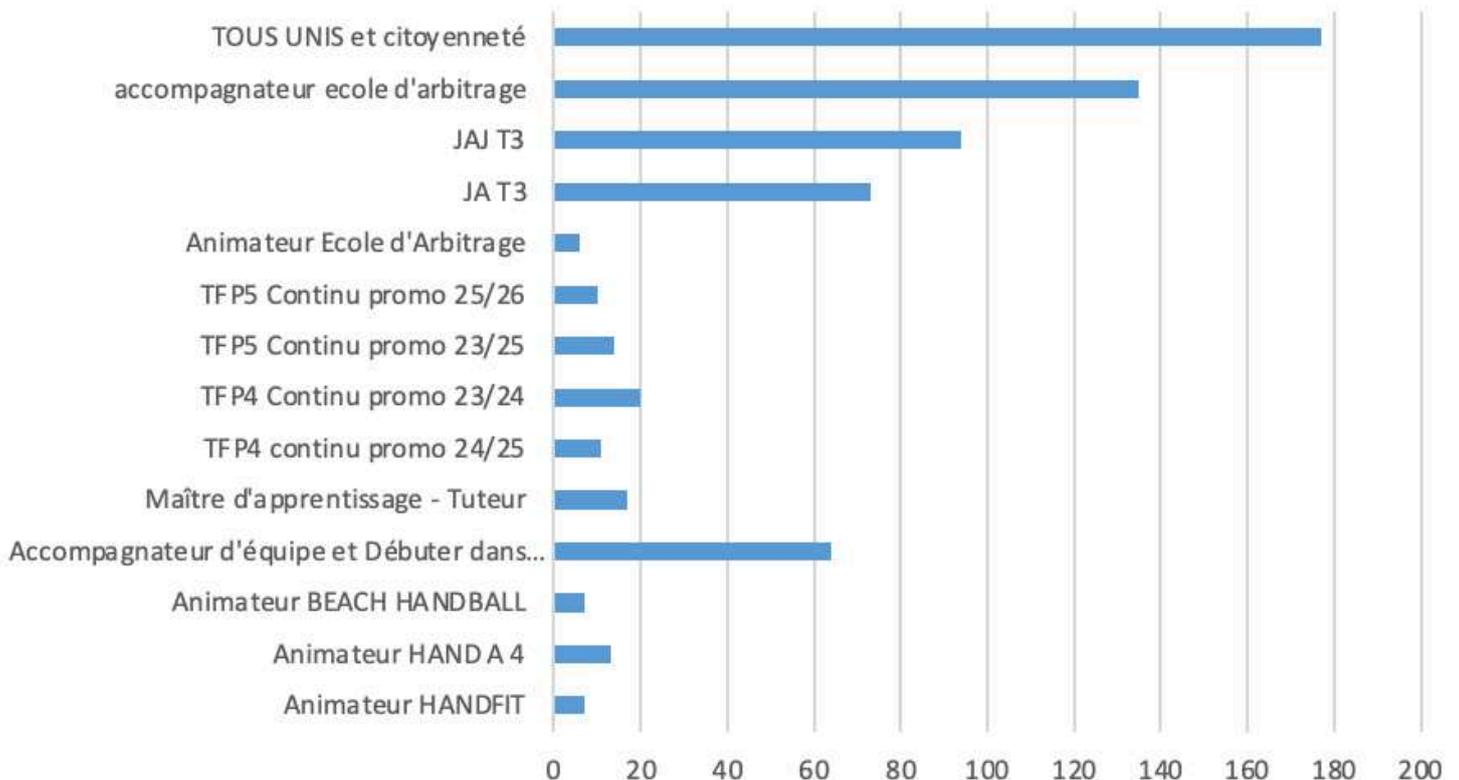


# RAPPORT DES SERVICES *Formation*

## NOMBRE DE STAGIAIRES ET D'HEURES DE FORMATION

471 stagiaires inscrits en formation sur la saison + 171 sur la formation Tous unis et citoyenneté (formation fédérale en distanciel sur Campus des Handballeur) représentant plus de 18 000 heures de formation

Nbre de stagiaires 24/25



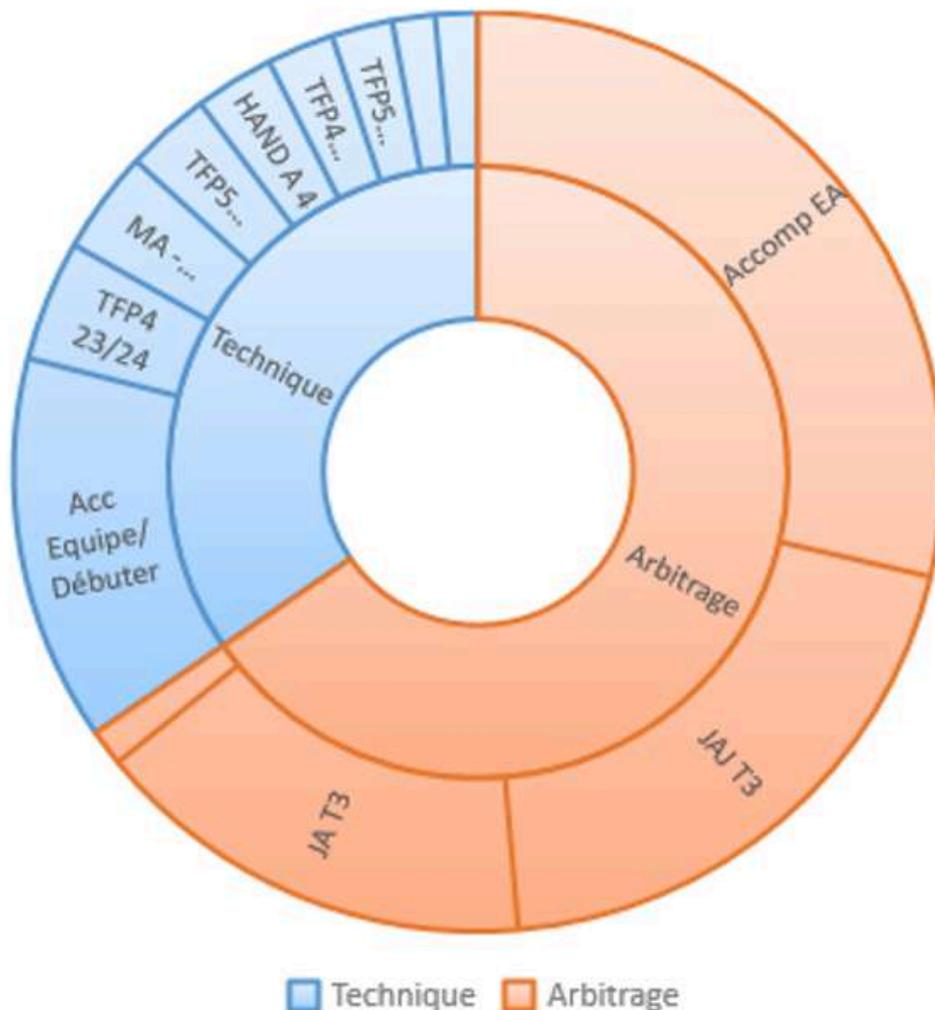


# RAPPORT DES SERVICES

## Formation

### RÉPARTITION EN NOMBRE DE STAGIAIRES PAR DOMAINE TECHNIQUE OU ARBITRAGE

Répartition en nombre de stagiaires - Technique / Arbitrage





# RAPPORT DES SERVICES

## Formation

### RÉPARTITION EN NOMBRE D'HEURES DE FORMATION PAR DOMAINE TECHNIQUE OU ARBITRAGE





# RAPPORT DES SERVICES

## Formation

Les formations Entraîneur Territorial Jeune et Adulte, animateur Ecole de Handball, BabyHand n'ont pas eu lieu par manque d'inscrits. Nous n'avons pas proposé de formation Handensemble cette saison.

Les licenciés possédant des diplômes des anciennes architectures ont tous obtenus les nouveaux diplômes par équivalence.

Les recyclages de diplômes ont été organisés de la façon suivante :

### **Pour le recyclage des diplômes de Niveau 4 (2 options) :**

- Option 1 : La participation à 6 Zones des entraîneurs (3 en présentiel et 3 en visioconférence)
- Option 2 : Mini EBH + 3 ZdE

### **Pour le recyclage des diplômes de Niveau 5 :**

Participation à 11H30 de réunion technique, à savoir :

- Participation à la Mini EBH
- + 2 ZdE de niveau 5

**66 personnes seront recyclées.**



# RAPPORT DES SERVICES *Formation*

## **LES ZONES DES ENTRAÎNEURS :**

Ce sont des réunions techniques gratuites, en présentiel sur des séances ou en visioconférence, organisées par thématique et animées par des techniciens confirmés.

Nous avons organisé 60 Zones des entraîneurs réparties sur toute la saison et sur tout le territoire. Plus de 250 personnes ont assisté à une ou plusieurs Zone des Entraîneurs

## **MINI ECOLE BRETONNE DE HANDBALL**

L'édition 2025 ne pouvant pas avoir lieu cette saison, nous avons organisé une « mini EBH » sur une journée, le samedi 8 mars 2025 en collaboration avec le club de Loudéac que nous remercions pour leur accueil et l'organisation logistique de la journée.

- 75 Stagiaires en formation (18 T4 et 57 Accompagner et Débuter)
- 63 inscrits (99% d'entre eux présents pour un recyclage)

**Soit un total de 138 participants a assisté à 3 séances d'entraînements et à une conférence.**



# RAPPORT DES SERVICES

## Formation

		ANIMATEUR	THÉMATIQUE ABORDÉE
10H00	SÉANCE BABY-HAND	PIERRE JÉZÉQUEL	COMMENT IMPLIQUER LES PARENTS DANS LA SÉANCE ?
11H00	SÉANCE HAND À 4	FABRICE BERTRAND	DÉVELOPPER LES CAPACITÉS INTENTIONNELLES DES JEUNES JOUEUSES ET JOUEURS
12H00	RETOUR DE SÉANCE	FABRICE BERTRAND & PIERRE JÉZÉQUEL	
13H00	PAUSE DÉJEUNER		
		ANIMATEUR	THÉMATIQUE ABORDÉE
14H00	SÉANCE U18M	MICKAEL KERNÉIS	RELATION AUTOUR DU PIVOT
15H15	RETOUR DE SÉANCE	MICKAEL KERNÉIS	
15H45	PAUSE		
16H00	CONFÉRENCE	BENJAMIN GUICHON	LES PRIORITÉS DE FORMATION DE LA FILIÈRE FÉMININE EN BRETAGNE
17H00	QUESTION/RÉPONSE	BENJAMIN GUICHON	

Pierre DUBOIS  
Responsable ITFE/EMPLOI



**VOEUX**

**DES CLUBS**



# VOEU DE CLUB

*Voeu n°1 - LOCMARIA HB*

## OBJET DU VOEU

Double fonction FDME

## MOTIVATION DU VOEU

Dans l'objectif d'accompagner au mieux les jeunes arbitres et de simplifier l'organisation pour les clubs, nous proposons de pouvoir permettre à une même personne d'avoir deux fonctions qui ont le but commun que le match se déroule dans un climat sain. Cela est effectif dans la ligue de Normandie.

## MODIFICATIONS PROPOSÉES

Nous demandons que l'accompagnateur d'arbitre puisse exercer également le rôle de responsable de salle et d'espace de compétition (RSEC) pour les matchs de jeunes. Dans ce cas, il sera inscrit sur la feuille de match sur les deux fonctions.

## AVIS

COC/CTA : Avis défavorable car ce n'est pas le même rôle  
CA : Avis défavorable



**PROJET**

**CMCD**



# PROJET CMCD

## Projet contribution mutualisée des clubs au développement

*Application dès la saison 2025-2026 si le projet est voté lors de l'AG du samedi 24 mai 2025.*

### 1. PRINCIPES GÉNÉRAUX

Tous les clubs sont concernés par la CMCD à partir du moment où un club a engagé **une équipe en championnat territorial adulte**. Les équipes de niveau national pourront donc avoir leurs équipes réserves évoluant en championnat territorial sanctionnées.

La CMCD d'un club est dimensionnée au regard de son nombre de licenciés. Il lui est attribué un **quota de points** selon les critères suivants :

NIVEAU	NBR LICENCIÉS	QUOTA DE POINTS
Niveau 1	3 à 150 licenciés	40 points
Niveau 2	151 à 250 licenciés	30 points
Niveau 3	251 à 400 licenciés	20 points
Niveau 4	401 et plus	0 point



# PROJET CMCD

**Le nombre de licenciés qualifiés d'un club est arrêté au 1er janvier de la saison en cours.**

## **1.1 SOCLE DE BASE**

**Le socle de base se décline pour le club.**

**Tous les clubs doivent répondre à des critères minimaux dans les domaines suivants :**

- Sportif
- Technique
- Arbitrage

**Ces critères minimaux doivent répondre à des exigences minimales :**

- Selon un nombre d'équipes pour le socle sportif
- Selon le niveau dans lequel évolue les équipes jeunes pour le socle technique
- Selon un quota club pour les jeunes juges-arbitres adultes
- Selon le niveau du club pour l'école d'arbitrage



# PROJET CMCD

## 1.2 SEUIL DE RESSOURCES

Le seuil de ressources est composé de critères positifs et négatifs. Les critères positifs font gagner des points au club, en revanche, les critères négatifs en font perdre. Ces points gagnés ou perdus sont déduits du quota de points que le club s'est vu attribuer en fonction du nombre de licenciés dans le club (cf tableau article 1).

Les critères sont déterminés chaque saison N-1 par le Conseil d'Administration de la Ligue en fonction des besoins et de la politique qu'elle souhaite mener.

Cette liste est présentée chaque année lors de l'Assemblée Générale de l'année N-1.

## 1.3 CONTRÔLE DU DISPOSITIF

La commission territoriale des statuts et de la réglementation et de la CMCD est responsable de l'application du dispositif mis en place.

À ce titre, elle procède, chaque saison, à l'inventaire, l'analyse et à la vérification des renseignements et, en cas de carence, applique le dispositif décrit dans son volet pénalités. Les cas particuliers non prévus dans le règlement territorial de la CMCD seront examinés par la commission compétente.



# PROJET CMCD

## 1.4 POINTS BONUS

Chaque domaine rapporte le nombre de points ci-dessous:

SOCLE DE BASE	NOMBRE DE POINTS BONUS
DOMAINE SPORTIF	+20 points
DOMAINE TECHNIQUE	+50 points
DOMAINE ARBITRAGE	+50 points*

*Sauf si le club n'a que des équipes adultes, dans ce cas-là ce sont 25 points bonus qui seront comptabilisés.*

## 1.5 PÉNALITÉS EN CAS DE CARENCE

En cas de carence dans un des trois domaines du socle de base, le nombre de points ci-dessous est déduit du quota de points du club :

SOCLE DE BASE	NOMBRE DE POINTS DÉDUITS
DOMAINE SPORTIF	-20 points
DOMAINE TECHNIQUE	-50 points
DOMAINE ARBITRAGE	-50 points*

*Sauf si le club n'a que des équipes adultes, dans ce cas-là ce sont 25 points malus qui seront comptabilisés.*



# PROJET CMCD

En cas de récidive sur le même domaine la saison suivante, le nombre de points ci-dessous est déduit du quota de points du club

<b>SOCLE DE BASE</b>	<b>NOMBRE DE POINTS DÉDUITS</b>
<b>DOMAINE SPORTIF</b>	<b>-40 points</b>
<b>DOMAINE TECHNIQUE</b>	<b>-100 points</b>
<b>DOMAINE ARBITRAGE</b>	<b>-100 points</b>

À la fin de la saison, si le club se retrouve avec un nombre total (socle de base + seuil de ressources) de points négatifs, des points de pénalités seront appliqués sur les équipes féminines et masculines sénior évoluant au plus haut niveau des championnats de la Ligue, selon le barème suivant :

<b>SCORE NÉGATIF</b>	<b>POINTS DE PÉNALITÉ</b>
<b>DE -1 PT À -20 PTS</b>	<b>-1 POINT</b>
<b>DE -21 PTS À -50PTS</b>	<b>-2 POINTS</b>
<b>DE -51 PTS À PLUS</b>	<b>-3 POINTS</b>

## 1.6 QUOTA POINTS CLUB SAISON N+1

À la fin de la saison N, un club dont le quota de points est :



# PROJET CMCD

- **Négatif** = il repart avec son quota de points de base pour la saison N+1 après sa sanction.
- **Positif mais inférieur** à son quota de points de base = il repart avec le nombre de points restants pour la saison N+1 car il n'est pas pénalisé.
- **Positif et supérieur ou égal** à son quota de points de base = il repart avec son quota de points de base pour la saison N+1.

## 2. PRÉSENTATION DU DISPOSITIF DU SOCLE DE BASE

Le contrôle final est effectué au regard de la situation du club au 31 mai de la saison en cours.

### 2.1 DOMAINE SPORTIF

Le socle de base se décline pour **le club**.

Il comprend : deux équipes jeunes de U11 à U18 pour l'ensemble des niveaux.

### 2.1 DOMAINE TECHNIQUE

Le socle de base se décline pour **le club**.

Il est demandé les obligations de banc suivantes sur les niveaux ci-dessous :



<b>U18/U15</b>	<b>Diplôme minimum recommandé</b>
<b>PRÉNATIONALE</b> Dès le début du championnat	<b>Entraîneur Territorial Adule ou Jeune</b> (en formation minimum)
<b>EXCELLENCE RÉGIONALE</b> Après les phases de brassages	<b>Débuter dans l'entraînement</b> (en formation minimum)
<b>1° DIV. TERRITORIALE</b>	<b>Accompagnateur d'équipe</b>
<b>2° DIV. TERRITORIALE</b>	<b>Accompagnateur d'équipe</b>
<b>U13</b>	<b>Diplôme minimum recommandé</b>
<b>1° DIV. TERRITORIALE</b>	<b>Accompagnateur d'équipe</b>
<b>2° DIV. TERRITORIALE</b>	<b>Accompagnateur d'équipe</b>
<b>3° DIV. TERRITORIALE</b>	<b>Accompagnateur d'équipe</b>
<b>U11</b>	<b>Diplôme minimum recommandé</b>
<b>2è PHASE BRASSAGES</b> <b>1° DIV. TERRITORIALE</b> <b>2° DIV. TERRITORIALE</b> <b>3° DIV. TERRITORIALE</b>	<b>Accompagnateur d'équipe</b>



# PROJET CMCD

Les diplômes demandés sont le minimum.

Une progressivité de l'obligation de banc est obligatoire afin de permettre aux clubs de se mettre en conformité progressivement.

Voici le calendrier des formations sur les cinq prochaines saisons :

Exigence à partir de la saison	Catégorie	Niveau	Diplôme <sup>2</sup> minimum exigé <sup>1</sup>	% <sup>3</sup>
2025/2026	U11	Brassages Phase 2	Accompagnateur d'équipe	50%
2026/2027		D1 / D2 / D3		60%
	U13	D1/D2/D3	Accompagnateur d'équipe	50%
2027-2028	U11 - U13	Tous niveaux	Accompagnateur d'équipe	60%
	U15	D1/D2	Accompagnateur d'équipe	60%
		Excellence	Débuter dans l'entraînement	60%
	Pré-nationale	Entraîneur Territorial Adulte ou Jeune	60%	
2028/2029	U11 - U13 - U15	Tous niveaux	Voir au-dessus	60%
	U18	D1/D2	Accompagnateur d'équipe	60%
		Excellence	Débuter dans l'entraînement	60%
		Pré-nationale	Entraîneur Territorial Adulte ou Jeune	60%
À partir de 2029-2030	Toutes catégories	Tous niveaux	Voir au-dessus	70%

1. Les qualifications requises sont minimales.

2. Les personnes peuvent être en formation

3. Cela correspond à une obligation de banc par équipe définie en pourcentage sur une saison.



# PROJET CMCD

## 2.3 DOMAINE ARBITRAGE

### 2.3.1 LES JUGES-ARBITRES ADULTES

Le socle de base se décline selon le nombre d'équipe(s) adultes du club dont les quotas sont les suivants :

NB ÉQUIPE SENIOR DANS LE CLUB	1	2	3	4	5	6	7	8
NB ARBITRAGE PAR ÉQUIPE	9	9	9	9	6	6	3	3
QUOTA CLUB TOTAL	9	18	27	36	42	48	51	54

**Le décompte s'effectue par club et non par arbitre.**

**Les matchs comptabilisés dans le quota club sont les matchs arbitrés en neutralité sur désignation de la CTA.**



# PROJET CMCD

## 2.3.2 L'ÉCOLE D'ARBITRAGE

Les obligations sur l'école d'arbitrage sont les suivantes :

NIVEAU CLUB	DIPLÔME RECOMMANDÉ
RÉGIONAL	<b>1 animateur école arbitrage</b> <b>2 accompagnateurs</b> (quel que soit le grade) + présents sur <b>5 FDME avec JAJ</b> <b>2 JAJ + 5 matchs par JAJ T1, T2, T3</b>
TERRITORIAL	<b>2 accompagnateurs</b> (quel que soit le grade) + présents sur <b>5 FDME avec JAJ</b> <b>2 JAJ + 5 matchs par JAJ T1, T2, T3</b>

## 2.3.3 CLUB N'AYANT QUE DES ÉQUIPES ADULTES ENGAGÉES EN CHAMPIONNAT

Il ne sera pas demandé aux clubs n'ayant qu'une ou des équipes engagées en championnat adulte de satisfaire aux obligations sur l'école d'arbitrage.

Ils ne devront donc satisfaire qu'au domaine de juge-arbitre pour lequel 25 points bonus ou malus seront comptabilisés.



# PROJET CMCD

## **2.4 APPLICATION**

Les officiels de banc possédant le diplôme minimum exigé ainsi qu'une licence blanche pourront être comptabilisés dans les obligations de banc du domaine technique.

Les arbitres ou les techniciens de l'arbitrage possédant une licence blanche ne seront pas pris en compte en vue de satisfaire les exigences du domaine arbitrage du socle de base.

Un salarié possédant une licence blanche dans son club employeur pourra compter dans la CMCD de ce même club (domaine arbitrage). Dans le cas où le salarié est amené à muter car il change d'employeur, c'est le régime de mutation qui prime (voir article 5.2 de ce même règlement).

## **3. SEUIL DE RESSOURCES**

Les critères seront fournis par le Conseil d'Administration comme indiqué dans l'article 1.2 de ce même règlement. Une note d'information sera envoyée aux clubs dès sa publication et en début de saison.



# PROJET CMCD

Le domaine du seuil de ressources est représentatif de l'ensemble des commissions et des services qui constituent la Ligue. Ainsi, chaque corps peut faire une ou plusieurs propositions de critères.

Les points bonus et malus sont définis par la proposition, révisés par les statuts et règlements et arbitrés par le Conseil d'Administration.

## 4. ÉCHÉANCIERS ET VOIES DE RECOURS

- **Septembre-octobre** : envoi d'une note d'information annuelle.
- **Novembre** : envoi de la situation du club connue par la Ligue
- **Mars** : contrôle de mi-saison des renseignements fournis
- **Juin** : vérification par la commission des statuts et règlements des renseignements et réunion de la commission pour validation finale et envoi des notifications de décisions de sanctions aux clubs concernés.

Le dépôt des réclamations contre les décisions de la commission territoriale des statuts et des règlements doit respecter les dispositions de l'article 6 du règlement d'examen des réclamations et litiges.



# PROJET CMCD

## 5. DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES

La commission des statuts et règlements apprécie d'office ou sur une demande du club concerné les possibilités d'étude de certains cas particuliers non prévus au règlement lorsqu'ils sont justifiés par des circonstances exceptionnelles et légitimes qui, s'il s'agit d'une demande du club, doivent être signalées à la commission par le club dès qu'il en a connaissance.

Dans ce cas précis :

- La commission peut décider de moduler les sanctions
- Aucun club tiers ne peut contester les décisions prises par la commission compétente.

### 5.1 CRÉATION DE CLUB

Il ne sera pas demandé à un nouveau club de satisfaire aux exigences de la CMCD durant deux saisons sportives complètes.

Cela laisse ainsi du temps pour ce nouveau club de se structurer.



# PROJET CMCD

## **5.2 MUTATIONS DE JUGES-ARBITRES, JUGES-ARBITRES JEUNES, ANIMATEURS EA, ACCOMPAGNATEURS EA**

*(Conformément à l'article 57.5 des règlements fédéraux)*

**Si un juge-arbitre change de club pendant la période officielle des mutations, sa fonction de juge-arbitre et ses arbitrages sont comptabilisés, pour la nouvelle saison, au bénéfice du club quitté.**

**Si la mutation est réalisée hors de la période officielle des mutations, sa fonction de juge-arbitre et ses arbitrages sont comptabilisés au bénéfice du club quitté pour la saison en cours et pour la suivante.**

**Si un animateur EA ou un accompagnateur EA change de club pendant la période officielle des mutations, sa fonction est comptabilisée, pour les deux saisons suivantes au bénéfice du club quitté.**

**Si la mutation est réalisée hors de la période officielle des mutations, sa fonction d'animateur ou d'accompagnateur EA est comptabilisée au bénéfice du club quitté pour la saison en cours et pour les deux saisons suivantes.**



# PROJET CMCD

Dans tous les cas, un juge-arbitre, un juge-arbitre jeune, un animateur d'école d'arbitrage ou un accompagnateur d'école d'arbitrage qui mute peut être comptabilisé au titre de la CMCD du club d'accueil avec l'accord écrit du club quitté, sous réserve que la demande soit formulée avant le 31 décembre de la saison en cours au plus tard et transmise par courriel à la commission statuts et règlements.

## 6. RÉCOMPENSES

La CMCD n'a pas vocation à uniquement sanctionner les clubs. Aussi, une dizaine de clubs seront valorisés en fin de saison et des récompenses leur seront remises au début de la saison suivante.



2 2 2 2 2 2 2 2 t 't'

**LE GUIDE**

**FINANCIER**

**2025-2026**



# LE GUIDE FINANCIER

AFFILIATION - REAFFILIATION - REDEVANCE	Clubs Nationaux		Clubs Régionaux		Clubs Départementaux	
	25-26	24-25	25-26	24-25	25-26	24-25
Réaffiliation FFHB	65,00 €	65,00 €	65,00 €	65,00 €	65,00 €	65,00 €
Abonnement Hand Mag support digital (accès et diffusion illimités)	65,00 €	65,00 €	65,00 €	65,00 €	65,00 €	65,00 €
Abonnement Approche du HB (1 exemplaire par club affilié)	46,00 €	46,00 €	46,00 €	46,00 €	46,00 €	46,00 €
Redevance LBHB	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Redevance Administrative						
Redevance Technique et Arbitrage						
Redevance Communication et Développement						
<b>TOTAUX</b>	<b>176,00 €</b>	<b>176,00 €</b>				

ENGAGEMENTS - CHAMPIONNATS - COUPES					
ADULTE	25-26	24-25	JEUNES	25-26	24-25
Pré National et National 3 Féminine	500,00 €	500,00 €	Engagement brassage/barrage (U13) (U11) (U11 H à 4)	8,00 €	8,00 €
Excellence Régional	450,00 €	450,00 €	Engagement brassage/barrage (U15/U18)	15,00 €	15,00 €
Honneur Régional	350,00 €	350,00 €	Engagement Chpt Territorial (U13) (U11) (U11 H à 4)	30,00 €	30,00 €
1ère Division	95,00 €	95,00 €	Engagement Chpt 1 <sup>e</sup> et 2 <sup>e</sup> division (U15/U18)	30,00 €	30,00 €
2ème Division	80,00 €	80,00 €	Engag PRENAT/EXC REG brassage compris (U15/U18)	80,00 €	80,00 €
3ème Division	80,00 €	80,00 €			

MUTATIONS						
Niveau de jeu	+ 16 ans		13 - 16 ans		12 ans et moins	
	25-26	24-25	25-26	24-25	25-26	24-25
National / Pré National	140,00 €	140,00 €	95,00 €	95,00 €	gratuit	gratuit
Régional						gratuit
Départemental						gratuit
dont Part fédérale incluse	90,00 €	90,00 €	54,00 €	54,00 €	gratuit	gratuit



**INDEMNITES ARBITRAGES** - (L'indemnité est fonction du niveau des championnats, quel que soit le groupe de l'arbitre)

CHAMPIONNAT / COUPE	Tarifs	
	25-26	24-25
Nationale 3 Féminine	50,00€	50,00€
Prénational (M et F)		
Excellence Régional (M et F)		
Honneur Régional (M et F)		
1ère Division	38,00€	38,00€
2ème Division		
3ème Division		
Moins 18 ans (M et F) Chpt PRENAT	30,00 €	30,00 €
Moins 18 ans (M et F) Chpt EXC REG	30,00 €	30,00 €
Moins 18 ans (M et F) Chpt 1e DIVISION	25,00 €	25,00 €
Moins 18 ans (M et F) Chpt 2e DIVISION	25,00 €	25,00 €
Moins 15 ans (M et F) Chpt PRENAT	25,00 €	25,00 €
Moins 15 ans (M et F) Chpt EXC REG	25,00 €	25,00 €
Moins 15 ans (M et F) Chpt 1e DIVISION	20,00 €	20,00 €
Moins 15 ans (M et F) Chpt 2e DIVISION	20,00 €	20,00 €
match amical avec équipes régionales	25 € à l'appréciation des arbitres	

Amendes organisations des compétitions + 16 ans			
Objet	N3F/.PNT FetM	ERM/ERF HRM 1 <sup>e</sup> DIV	2e 3e division territoriale
Conclusion de match non saisie sur Gesthand 30 jours avant date rencontre	50 €	50 €	50 €
Officiel non qualifié	20 €	20 €	20 €
Manquement à l'obligation vérification feuille de match (club)	20 €	20 €	20 €
Manquement à l'obligation vérification feuille de match (arbitre)	20 €	20 €	20 €
Forfait isolé	150 €	80 €	40 €
Forfait général	450 €	240 €	120 €
Match perdu par pénalité	50 €	50 €	50 €
Réserves réclamations	200 €*	200 €*	200 €*
Droit match différé	20 €	20 €	20 €
Non transmission sur GestHand	20 €	20 €	20 €
Non transmission sur GestHand au de-là du 3ème jour	50 €	50 €	50 €
Non respect de l'obligation liée à la mention « encadrant » (honorabilité)	1 <sup>er</sup> manquement : avertissement À partir du 2 <sup>e</sup> : 20 €		

\*tarif FFHB



Amendes organisations des compétitions JEUNES	Moins 18 et Moins 15		Moins de 13 Moins de 11
	Prenat / Excel	Div 1 et 2	
Conclusion de match non parvenue dans les délais	20,00 €	10,00 €	10,00 €
Officiel non qualifié	20,00 €	10,00 €	10,00 €
Manquement à l'obligation vérification feuille de match (club)	20,00 €	10,00 €	10,00 €
Manquement à l'obligation vérification feuille de match (arbitre)	20,00 €	0,00 €	0,00 €
Forfait isolé	40,00 €	20,00 €	20,00 €
Forfait général	120,00 €	60,00 €	60,00 €
Match perdu par pénalité	20,00 €	10,00 €	10,00 €
Réserves réclamations	200 €*		
Droit match différé	10,00 €	10,00 €	10,00 €
Non transmission sur GestHand	20,00 €	10,00 €	10,00 €
Non respect de l'obligation liée à la mention « encadrant » (honorabilité)	1 <sup>er</sup> manquement : avertissement À partir du 2 <sup>e</sup> : 20 €		

\*tarif FFHB

Pénalités attachées aux sanctions disciplinaires	
Avertissement	30 € / date *
Ferme	60 € / date *
Suspension d'1 an	1000 €
Huis clos	R : 150€ / date * D : 75 € / date *

\*tarif FFHB

Autres tarifs			
Objet	Adultes	Jeunes	
Absence Assemblée Générale LBHB (par voix)	50,00 €		
Absence Assemblée Générale LBHB (par voix) : Club n'ayant que des jeunes		25,00 €	
Absence Assemblée Générale LBHB (par voix) : Club n'ayant qu'une équipe adulte	25,00 €		
Absence Assemblée Générale LBHB (par voix) : Club loisir uniquement	exempt		
Transmission hors délai d'un dossier administratif	100,00 €		
Indemnité kilométrique	0,40 € / km		
Indemnité kilométrique (ville à ville)	5,00 €		







# LE GUIDE FINANCIER

## LICENCES DIRIGEANTS CRÉATION/ RENOUVELLEMENT DE LICENCE

		VÉ V*	V* V/	VÉ V*	V* V/	V* V/
12-16 ans	Dirigeant Article RG 37	19,75€	20,46€			20,46€
+16 ans	Dirigeant	19,75€	20,46€			20,46€
	Dirigeant blanche	19,75€	20,46€			20,46€
		1 1	1 1	1 1	1 1	1 1

1

1 1

1 1 1 1

1 1n 1 1m 1 1r l r u



**LE BUDGET**

**PRÉVISIONNEL**

**2025**



LE BUDGET  
PRÉVISIONNEL

LIGUE BRETAGNE HANDBALL	BUDGET PRÉVISIONNEL 2025
01 - Subvention	170 000
01 A FFHB	170 000
01a - Partenariat	40 000
02 - Cotis. Adhérents/Redevances	0
02 a - Mutations, Droits formation	84 400
AFFILIATION ffhb	28 000
03 - Stagiaires CT et Arbitres	0
05 - Amendes	0
06 - Engagements	120 000
08 - Licences	1 396 457
08a - Licences part Fédérale	812 856
08b - Aide licences	-80 000
08d - Diverses Recettes (Formations, etc)	625 000
08e - Financier	13 200
08f - Transfert charges(salaires/formation/AN/photocop.)	27 000
Amort subvention/Subvention d'équilibre	4 100
produits exercice antérieurs / reprises	0
produits exceptionnel (covid en 2020)	0
ventes véhicule	0
Dons bénévoles	3 000
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>3 414 012</b>
09 - Fourn,consommables	135 000
10 - Locations, chges loc.	115 000
11 - Entretien, réparation	21 000
12 - Assurances	18 300
13 - Personnel Extérieur	110 000
14 - Honoraires	50 000
15 - Publicité, Aide aux clubs	60 000
15a Aides au Développement / Projets / Labels	32 500
16 - Déplacements	80 600
17 - Télécom, Poste	23 900
18 - Frais banque	2 600
19 - Autres Serv.Exterieurs - Héb., repas, ...	228 300
20 - Impôts et taxes	82 400
21a - Salaires	968 999
21b - Charges Sociales	396 733
22 - Licences part fédérale	812 856
Mutations charges	62 000
Affiliation	27 500
22a - Stock et Equipement vendus	82 400
23 - Autres charges gestion courante	23 200
24 - Provision	0
25 - Amortissement	76 300
25a - Charges Exceptionnelles	0
pertes sur creances	0
26 - Divers Dépenses	0
27 - Intérêts sur emprunts + Agios	7 000
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>3 416 588</b>
<b>RESULTAT (+ Gain / - Perte)</b>	<b>-2 575</b>